Quarante-septième année, N° 12. — Le numéro : 10 centimes — Mardi 17 janvier 1950.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	19.—	10.50	6.—
Avec Bulletin officiel	25.50	14.—	7.75

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	10 cts le mm.
Suisse	13 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	22 » »
» » Suisse	27 » »
Mortuaires	16 » »

Le diable sur la muraille

A longueur de colonnes, certaine presse dépeint notre situation financière sous les plus sombres couleurs. On s'attend à la proposition de déposer le bilan, ainsi que le Code en fait obligation aux sociétés lorsque le passif excède l'actif.

Si l'on en venait à cette extrémité, notre canton serait en très bonne compagnie. Cette conclusion ressort de la dernière publication officielle de l'administration fédérale des Contributions.

Le passif totale de la Confédération, dont nous sommes caution solidaire, se monte à fin 1948 à 13 milliards et un quart.

Cette dette répartie nous vaut une part chiffrée rond à 3000 francs par tête de population.

Actif déduit, de 5 milliards et un quart, il reste un découvert de 8 milliards ou 1800 francs par habitant.

A la même date, le passif total du Valais s'inscrivait à 55 millions ou 370 francs par tête.

L'excédent passif, avec 19 millions, laisse une part de 130 francs à chaque habitant.

Ce même calcul, donnant 1800 francs sur le plan fédéral, 130 francs pour le Valais, porte 1000 francs pour Genève, 420 francs pour Neuchâtel, 320 pour le Tessin, 200 francs pour Fribourg, 240 pour les Grisons.

En arrêtant les comparaisons au montant du passif total, actif non déduit, l'héritage du citoyen le fait titulaire d'une dette fédérale de 3000 francs, alors que le Valaisan naît avec une charge de 370 francs, le Bâlois, de 1800 francs, le Bernois, de 620, le Genevois, de 1600, le Fribourgeois, de 1000 francs, le Tessinois, de 900 francs, le Glaronnais, de 540 francs, le Grison, de 1500 francs.

Naturellement, comparaison n'est pas raison. Ce taux d'endettement doit être considéré en fonction de la situation du débiteur.

Il convient également d'examiner les causes de l'accumulation du passif.

Pour la Confédération, les raisons principales résident dans son régime débonnaire des subventions et dans les dépenses énormes pour la défense nationale. L'idée ne vient à personne de regretter d'avoir consacré des sommes élevées pour la sauvegarde de notre indépendance. Par contre, les largeurs subventionnantes de la Caisse fédérale sont discutables et donnent prises à la critique.

Quant à notre canton, une brève étude rétrospective ferait apparaître sa dette comme la rançon d'un progrès rapide.

Nul Valaisan ne voudrait revenir au temps des marécages, nul ne songerait à reprocher au gouvernement d'avoir équipé l'agriculture, relié à la plaine les villages de la montagne, et développé un long effort pour améliorer l'instruction publique.

Tout cela constitue un capital en face duquel la charge financière qui pèse sur le pays n'est pas d'un poids trop lourd.

Ce qui n'a pas suivi, c'est l'adaptation de la fiscalité.

Ici encore, une consolation facile est de constater que la discussion des budgets des cantons et des villes suisses rend singulièrement le même son partout.

Nos 25 Etats fédératifs avaient pour 1948 et 1949 un budget déficitaire. Plusieurs ont enregistré au bouclement des comptes une heureuse surprise. Les excédents passifs prévus pour 1948 sur l'ensemble des cantons par 68 millions, se sont transformés, dans les comptes par un boni global de 16 millions.

Les 25 budgets pour 1949 comportent un dépassement de dépenses de 51 millions. Il est moins que certain de retrouver un semblable écart favorable dans les bouclements dont les comptes rendus commenceront incessamment d'être publiés.

Quant au ménage fédéral, le demi-milliard d'excédent bénéficiaire des exercices 1947 et 1948 semble bien modeste, en regard des 7 milliards l'accumulation de passif des six années antérieures.

La Confédération encourt le même reproche que notre gouvernement cantonal à l'endroit de l'insuffisante adaptation de ses recettes et de la fiscalité, du recours aux expédients et aux arrêtés et mesures d'urgence.

C'est parce qu'on a tardé à l'entreprendre que le redressement est devenu difficile.

M.

Un problème sérieux

Le contrôle des prix facilite-t-il la construction ?

On nous écrit :

La question se pose. Dans le grand débat qui regarde la future suppression du contrôle des prix, il importe de relever que le contrôle des loyers constitue l'un des aspects essentiels du problème. On le comprendra aisément en songeant qu'en Suisse romande on évalue les capitaux investis dans la propriété bâtie à plus de 5 milliards. On conçoit que l'administration normale des immeubles en assurant une rentabilité à 4 % environ ne soient pas une petite affaire. D'autant plus que de nombreux épargnants et de petits propriétaires ont perdu partiellement, ou totalement, leurs économies, fruits de toute une vie de labeur, pour les avoir investis dans les immeubles. Et personne n'a encore démontré que les loyers encaissés depuis 1939 ont permis un entretien normal de la propriété importante ou petite.

Dans ce domaine si particulier du contrôle des prix et des loyers, comment faudrait-il envisager la démobilisation nettement souhaitable ?

On se souvient que le contrôle des loyers fut mis au point pour une durée de cinq ans, de 1939 à 1944. Jusqu'en 1932, les immeubles bénéficiaient d'une rentabilité normale. Dès 1939, les loyers furent maintenus au taux de la crise économique démontrent que la proportion des salaires affectée aux loyers est descendue de 25 % à 13 % environ de 1939 à 1949. Simultanément, la part des salaires disponible pour les loisirs s'est élevée. C'est d'ailleurs un aspect du « problème suisse » qui frappe tous les étrangers.

Au fur et à mesure de la hausse des frais de construction, dans lesquels les salaires restèrent libres, le déséquilibre s'est accentué entre les loyers d'immeubles datant d'avant ou d'après 1939. Le risque qui en découla pour les immeubles neufs enleva toute confiance à l'initiative privée qui, pratiquement, dans une saine économie, doit seules assurer la fonction de construire. C'est pourquoi, désormais, la construction risque de s'arrêter. On devine les conséquences infiniment sérieuses d'une telle possibilité non seulement sur le plan de la crise dite du logement, mais encore sur le terrain économique et social. Et pourtant, nous bénéficions d'un taux d'intérêt bas, d'une abondance de matériaux, et de main-d'œuvre.

La situation est grave. Ne la devrait-on pas aux ukases du contrôle des prix, qui ont faussé la loi de l'offre et de la demande, sans apporter de correctif ? N'aurait-il pas été infiniment plus judicieux d'autoriser des loyers normaux dans les immeubles anciens, en se limitant à éviter les abus ?

On se rend compte actuellement que les inconvénients d'un dirigisme d'Etat dépassent, et de fort loin, les avantages que la collectivité peut en retirer. En Suisse romande, la pénurie de logements n'apparut que vers 1943-1944. Les locataires ont bénéficié de loyers très bas. Mais désormais, comment peut-on maintenir des salaires élevés dans l'industrie du bâtiment tout en ordonnant dans les immeubles anciens des loyers insuffisants ?

La seule conclusion logique réside dans ces constatations : il faut revenir à la loi de l'offre et de la demande. Les avantages de la liberté dépasseront certes ceux du dirigisme, tant pour les locataires que pour l'économie immobilière. C'est de cette façon que l'on reviendra à un état de choses normal, en adoptant certaines modalités d'exécution pour assurer le passage de la situation fausse d'aujourd'hui dans celle normale que nous devons retrouver. On ne saurait dissocier l'économie immobilière de l'économie générale du pays. Les intérêts de l'une et de l'autre, s'interprètent de façon profonde, socialement, financièrement, commercialement.

(N.)

De jour en jour

LE VOYAGE EN ALLEMAGNE DE M. SCHUMAN

Vers la réconciliation franco-allemande - Le problème de la Sarre reste un point crucial - Les fanatiques du nazisme bougent

Commentaires de la presse parisienne

Voyons d'abord les communiqués :

A l'issue de l'entretien qu'il a eu, dimanche après-midi, avec le chancelier Adenauer, M. Schuman a remis à la presse la déclaration suivante :

« En ce qui concerne la Sarre, nous sommes décidés à appliquer la politique définie par le statut de ce territoire, dont la base est la constitution votée par le Parlement sarrois à l'unanimité moins une voix communiste ».

Les conversations techniques qui doivent s'engager avec le gouvernement sarrois ont pour but de tenir compte des nécessités politiques. Dans la mesure où elles apportent des modifications, celles-ci sont en faveur du gouvernement et de la population du territoire de la Sarre. Comme l'ensemble du statut elles auront à faire l'objet d'une consécration définitive au moment du traité de paix ».

M. Schuman a ajouté que tel était la position du gouvernement français en la matière.

Il a annoncé d'autre part que lundi serait signé à Paris le traité de commerce franco-allemand, qui porte sur un volume d'échanges de 300 millions de dollars pour une année.

Il a en outre précisé que le traité de paix déciderait souverainement de toutes les questions.

Puis il a fait remarquer que les entretiens qu'il venait d'avoir n'auraient aucune influence sur celles qui sont actuellement en cours entre la France et la Sarre.

Cependant cette prise de contact n'a pas l'heur de plaire à certains partis d'extrême droite à tendance nettement naziste. C'est ainsi qu'au cours d'une assemblée tenue à Gifhorn, près de Brunswick, M. Chulter, chef du Parti de droite allemand, a accusé les membres du gouvernement d'Allemagne occidentale d'être de « vrais Quisling ». Il a dit que M. Adenauer, lors des négociations avec les Alliés occidentaux, était devant eu sans force, comme un apprenti savetier devant son maître. Notons encore pour situer ce monsieur qu'il avait été expulsé du district de Gifhorn, en mars 1949. C'est par ce discours qu'il a fait sa rentrée politique dans cette région.

Dans le même sens, signalons également que les présidents du Parti socialiste du Reich et du Parti national démocrate d'Allemagne, partis de droite, ont envoyé au chancelier Adenauer un télégramme protestant contre toute intention de la part du gouvernement fédéral allemand d'abandonner unilatéralement des droits allemands sur la Sarre allemande.

Pour en revenir à l'entrevue elle-même, on a demandé à M. Schumann, au cours de sa conférence de presse si une formule d'entente avait été trouvée avec le chancelier Adenauer. Le ministre français a répondu :

« Nous ne sommes pas des prestidigitateurs et les solutions des prestidigitateurs ne sont pas les plus sûres. Nous avons longuement parlé de cette question. Il fallait d'abord s'expliquer clairement sur la situation telle qu'elle se présente. C'est la première fois qu'un échange de vues a lieu sur ce problème entre les deux gouvernements. Mais la question de la Sarre a été posée en 1945. La Sarre existe en vertu d'un statut arrêté avec les deux autres alliés, en vertu d'une constitution adoptée par les Sarrois et d'élections démocratiques dont est sorti le gouvernement sarrois actuel. Mais la France a reconnu dès le début que c'est le traité de paix qui aura à se prononcer en définitive sur ce statut. C'est là notre doctrine en droit international et nous nous y conformerons. La France a créé le satut actuel en accord avec la population de la Sarre. Elle se défendra donc au traité de paix sans nier à d'autres le droit de le critiquer ».

« Depuis quatre ans, a ajouté M. Schuman, les chemins de fer et les mines de la Sarre sont en fait exploités par la France. Les négociations engagées actuellement avec le gouvernement sarrois ont pour objet de rechercher une base contractuelle pour cette exploitation ». Il s'agit de limiter les droits de la France et de définir ceux du gouvernement sarrois ».

Répondant à une question, M. Schuman a déclaré que le fait pour la Sarre de céder à bail à la France pour une durée de 50 ans ses chemins de fer et ses mines ne préjugerait pas du statut de la Sarre dans le futur traité de paix.

M. Schuman a déclaré qu'un plébiscite du peuple sarrois ne se justifiait pas actuellement, car une telle mesure manquait de base légale. Il a conclu en indiquant qu'il espérait que son entretien avec le chancelier Adenauer aboutirait à une détente entre la France et l'Allemagne.

Répondant à d'autres questions, M. Schuman a décidé que la possibilité de proclamer la fin de l'état de guerre avec l'Allemaghe était en ce moment à l'étude. Il a souligné d'autre part qu'aucun investissement de capital privé ne serait possible en Allemagne tant que la cessation de l'état de guerre n'aurait pas été proclamée.

Un journaliste lui ayant demandé si la remilitarisation de l'Allemagne était envisagée, M. Schuman a affirmé qu'une telle mesure serait un non-sens, étant donné que l'on vient de désarmer l'Allemagne. Même du point de vue allemand, une remilitarisation serait illogique. Le problème de la sécurité de l'Allemagne occidentale qui a été soulevé par le chancelier Adenauer, trouve sa solution dans la présence des troupes d'occupation, car c'est le devoir des alliés de veiller à la sécurité de la République fédérale.

Interrogé au sujet des rumeurs selon lesquelles l'U. R. S. S. aurait accordé une garantie militaire à l'Allemagne orientale, M. Schuman a dit qu'il n'avait en sa possession aucun indice confirmant ces bruits. « Je sais que la question se pose également de savoir s'il y a des formations militaires allemandes en zone soviétique d'Allemagne. La présence de telles formations n'est pas facile à vérifier et à constater. S'il s'avérait qu'il y en a, les alliés en tireraient certainement les conséquences qui s'imposeraient. »

Interrogé sur la position française dans la question d'un referendum pour la création d'un Etat sud-ouest de l'Allemagne, M. Schuman a indiqué que la France n'interviendrait que si les alliés étaient mis directement en jeu. Il a ajouté qu'un accord préalable entre les trois hauts-commissaires alliés était nécessaire.

Il est très spectaculaire de relever le premier des buts envisagés : à savoir marquer le désir mutuel de réconliation des deux voisins hier encore ennemis. On peut dire que M. Schuman a été fort bien accueilli, aussi bien à Mayence qu'à

Bonn. On n'avait jamais vu une foule allemande aussi dense applaudir un ministre français.

Toutefois, le second but, qui était d'envisager une solution de la question de la Sarre, est loin d'être atteint. Là, en effet, le chancelier Adenauer a d'emblée proclamé que la Sarre est un territoire allemand et qu'il doit revenir à l'Allemagne. Les interlocuteurs de M. Schuman ont même relevé le fait que toute concession du Reich sur sa frontière occidentale serait invoquée par les Russes pour justifier l'annexion des territoires à l'est de la ligne Oder-Neisse.

Qu'a répondu M. Schuman ?

Ce dernier a précisé immédiatement qu'il n'est pas un prestidigitateur venu pour escamoter d'un seul coup toutes les difficultés. Il faut discuter et échanger des points de vue, le traité de paix avec l'Allemagne ayant en définitive à enregistrer le nouveau statut. M. Schuman ne pense pas qu'un plébiscite se justifierait actuellement, car une telle mesure manquerait de bases légales. D'autre part, la France prétend exploiter les mines de la Sarre pour son compte durant un bail assez long. Il le lui faut pour récupérer ses pertes.

Enfin, le ministre français s'est déclaré catégoriquement opposé au réarmement et à la remilitarisation de l'Allemagne. Il se rend fort bien compte du danger que présente la remilitarisation de l'Allemagne orientale, mais pour l'instant, il estime que les Alliés suffisent à veiller sur la sécurité de la république de Bonn.

Souhaitons que MM. Schumann et Adenauer soient plus heureux que Briand et Stresemann. Et souhaitons surtout que les partenaires et les peuples soient également sincères. C'est de là que dépend en définitive la politique de bon voisinage et de loyale collaboration qui devrait assurer en principe la paix à l'Europe...

* * *

La presse parisienne commente le voyage de M. Schuman en Allemagne.

Franc-Tireur écrit : « Le fait même que l'on se batte pour la Sarre dans une Europe où l'on parle tant d'unité est significatif. La question serait tellement plus simple si du côté français, en faisant abstraction de toute considération de prestige national, on voulait chercher essentiellement le moyen de disposer du charbon de la Sarre et de son acier sans confondre les intérêts de la France avec ceux du comité des forge et si, du côté allemand, on abordait également la question sous un angle économique au lieu d'en faire un simple article de propagande électorale ».

L'Epoque pense : « Nous n'avons cependant qu'à prendre exemple sur nos alliés pour modeler notre politique extérieure sur nos seuls intérêts. L'Angleterre ne s'est pas considérée liée par une clause précise du traité franco-britannique lorsqu'elle a dévalué sa monnaie sans nous en aviser. On ne voit pas pourquoi nous ne pratiquerions pas à l'égard de l'Allemagne, dont dépend notre sécurité, une politique animée de la même indépendance. »

Pour **L'Aube,** « on ne peut que constater sans amerture que l'atmosphère tempérée de ce premier contact officiel franco-allemand ait été inutilement empoisonnée par une revendication proprement insoluble, à laquelle il serait illicite de donner satisfaction. Il paraît que Bonn attendait d'un mollissement de l'attitude de la France des conséquences heureuses pour l'Allemagne sur la frontière Oder-Neisse. Cet espoir n'est pas justifié. En effet, si le sort de la France dépend définitivement du traité de paix, la conclusion du traité de paix ne dépend pas de la Sarre ».

Le Populaire : « On ne devrait à aucun moment oublier, ni à Bonn, ni à Francfort, ni à Hanovre, qu'il n'existerait pas de « question sarroise » si, au cours de la première partie de ce siècle, l'Allemagne n'avait pas déclenché à deux reprises des guerres et quelles guerres. »

L'Humanité : « La politique du gouvernement français dans la Sarre n'a profité ni au peuple français ni aux travailleurs de la Sarre. Elle a renforcé le courant nationaliste revanchard en Allemagne occidentale ».

Nouvelles étrangères

L'air du bureau...

Le budget des Etats-Unis

—o—

Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Comme on s'y attendait, le projet de budget des Etats-Unis tel que l'a présenté M. Truman, table sur un déficit de 5 milliards de dollars environ. Il suscite naturellement l'opposition de vastes milieux politiques et économiques.

Bien que ce déficit (5,1 milliards de dollars, avec 42,4 milliards de dépenses et 37,3 de recettes), soit quelque peu inférieur à celui du dernier budget (5,5 milliards, avec 43,2 milliards de dépenses et 37,7 milliards de recettes), il ne laisse pas de préoccuper fortement le monde des affaires et de la finance. Au surplus, il faut s'attendre que, par suite de toute une série de dépenses imprévisibles, mais inévitables, comme l'expérience le prouve, la légère crise économique de l'an dernier fera sentir ses effets et se traduira notamment par une baisse de 10 % des recettes fiscales. L'opposition reproche au président Truman de se montrer trop optimiste et d'établir son budget sur la base d'un maximum de recettes et d'un minimum de dépenses.

Il convient de remarquer toutefois que l'on a pensé à faire des économies et que le chiffre (1,7 milliard de dollars) n'en est pas mince. Ces économies se feront, il est vrai, au détriment surtout de l'aide à l'étranger, ainsi que de la défense nationale, mais la moitié en sera utilisée au profit des services d'assistance sociale et autres (enseignement, subventionnement de la construction, etc.), dont les crédits seront augmentés.

La discussion très vive provoquée par le projet porte moins sur des chiffres que sur deux principes économiques : les adversaires du président Truman demandent, en effet, — en soulignant que c'est là la condition première d'une économie nationale saine — un budget équilibré, alors que le président et ses partisans estiment que la chose est d'importance secondaire et que l'essentiel est d'équilibrer l'économie du pays, autrement dit d'assurer la prospérité et le bien-être du peuple en recourant au besoin à la caisse de l'Etat.

Comme on s'y attendait aussi, les avis sont partagés selon les points de vue politiques. M. Truman a pour lui les libéraux démocrates, les syndicats, les paysans et d'importantes couches de la population, mais il se heurte à l'opposition des républicains, des démocrates conservateurs des Etats du Sud et de puissants groupes économiques et financiers. Il ne faut pas oublier que les uns et les autres pensent aux élections de novembre et que cette perspective n'est pas sans influencer leur attitude, bien au contraire. Les démocrates espèrent gagner les électeurs à leur cause en défendant le principe de l'équilibre économique, en soutenant les prix des produits agricoles, en proposant de grands travaux publics et en se faisant lesc hampions de fortes prestations sociales. Les républicains, eux, — qui n'ont pas encore trouvé de slogan adéquat pour leur propagande électorale — critiquent les grandes dépenses gouvernementales et le poids excessif des impôts qui en résulte selon eux.

Le gouvernement ne pourra couvrir le déficit budgétaire qu'au moyen de nouveaux emprunts auprès des banques et des sociétés d'assurances et par des souscriptions, mais, pour pouvoir le faire sans trop de frais, il se voit contraint de maintenir artificiellement un faible taux d'intérêt.

Les impôts rapportent actuellement aux Etats-Unis près de 104 millions de dollars par jour, alors que les dépenses atteignent 119 millions de dollars et provoquent un déficit quotidien de 15 millions. La dette flottante était de 257 milliards en 1949 ; elle atteindra vraisemblablement 263 milliards (et encore s'agit-il d'estimations fort prudentes) à la fin de cette année. Le service des intérêts de cette dette (qui représente 1713 dollars par habitant) engloutit 5,7 milliards de dollars par année, soit 38 dollars par habitant. Le président Truman ne voit pas d'autre issue à cela qu'une « modeste augmentation des impôts sur le revenu et les sociétés », mais il n'a que très peu de chance de rallier le Congrès à ses vues.

—o—

Les Américains se saisissent de l'occasion qui leur est offerte par la tragédie du « Truculent » pour faire leur petite réclame...

SOUS-MARINS DE SAUVETAGE A CHENILLES

On communique de Floride (U. S. A.) :

Des expériences se déroulent actuellement sur des sous-marins munis de chenilles à propulsion, destinés à explorer le fond de la mer dans les coques submergées et, peut-être aussi, comme chasseurs de trésors.

Ce type de sous-marin est destiné à un équipage de deux hommes, mais un seul peut le manœuvrer. Grâce à ses chenilles, il sera possible de patrouiller librement dans les hauts-fonds, et les hublots percés sur les côtés permettront de se rendre compte des événements mieux qu'il ne l'est possible aux scaphandriers, dont la visibilité est limitée et qui sont soumis à des pressions énormes, leur occasionnant des vertiges et autres accidents.

L'appareil, mu par des batteries d'accumulateurs, pourra naviguer pendant quatre heures à une vitesse de 4 nœuds et demi. Il sera possible selon son inventeur, M. Halley H. Hamlin, de remplacer par cet appareil la cloche à plongeur utilisée pour le sauvetage d'équipes submergés et d'éviter ainsi, dans la mesure du possible, des catastrophes semblables à celle du « Truculent ».

Le navire sera indépendant, à l'encontre des sphères de Beebe, Picard ou Benton, attachées comme des poids morts à des câbles largués par des navires de surface.

L'épave du « Truculent » sera remorquée jusqu'au dock

L'épage du « Truculent » ne sera pas remise à flot par insufflement d'air, mais sera relevée telle qu'elle est actuellement et remorquée jusqu'à un dock, a déclaré un expert de l'amirauté. L'équipe de plongeurs qui a travaillé sur l'épage depuis vendredi participera aux opérations ultérieures de relèvement.

—o—

Aux U. S. A.

Nouveaux détails sur la vague de froid

—o—

L'ensemble du territoire des Etats-Unis est littéralement balayé par une vague de froid, des tempêtes de neige et des pluies glaciales. La violence des éléments a causé jusqu'à présent 34 morts, dont cinq au Canada et neuf dans une tempête de neige dans les régions nord-ouest des Etats-Unis. Par contre, dans le Colorado, c'est le vent qui a soufflé avec une rare violence, endommageant de nombreux bâtiments.

Dans la région du Wisconsin, où les touristes se livraient à leur sport favori : la pêche, dans le lac Winnebago, en faisant passer les lignes dans les trous pratiqués dans l'épaisse couche de glace, la tempête a provoqué une crevasse longue de 32 kilomètres et large d'une trentaine de mètres.

Deux cents automobiles et environ six cents pêcheurs se sont trouvés à la dérive sur l'étendue glacée, mais on ne signale aucune perte de vies humaines.

Certaines régions ont été cependant épargnées : A Indianapolis, la température était de 20° au-dessus de zéro, et à Baltimore, les cerisiers étaient en fleurs.

—o—

Un nouveau message du président Truman au Congrès américain

POUR LA CESSION DES USINES GOUVERNEMENTALES DE CAOUTCHOUC SYNTHETIQUE A L'INDUSTRIE PRIVEE

Le président Truman a adressé, lundi, un message au Congrès, demandant que les pouvoirs nécessaires lui soient accordés pour céder à l'industrie privée une partie des usines de caoutchouc synthétique, construites par le gouvernement américain pendant la dernière guerre. L'industrie du caoutchouc synthétique, créée pendant le dernier conflit sur l'initiative du gouvernement, est actuellement administrée par celui-ci en vertu d'une loi qui vient à expiration en juin prochain. Cette loi arrête que le président ne peut pas transférer à l'industrie privée les usines de caoutchouc synthétique sans autorisation du Congrès.

Les usines en question dont l'établissement a coûté 700 millions de dollars ont une capacité de production annuelle de 940,000 tonnes, soit la presque totalité de la consommation américaine de caoutchouc qui, l'année dernière s'est élevée à 982,806 tonnes, dont 410,239 tonnes de caoutchouc synthétique.

Dans son message le président Truman, s'appuyant sur un rapport préparé par son conseiller technique, M. Steelman, envisage la mise en veilleuse d'une partie des usines de caoutchouc et le maintien d'une production de 200,000 tonnes pour des raisons de sécurité nationale.

—o—

Au Vietnam

HO CHI-MINH A DES PRETENTIONS...

Selon la radio du Vietminh, Ho-Chi-minh, chef du parti du Vietminh, a déclaré qu'il était prêt à créer des relations diplomatiques avec chaque gouvernement, sur la base du respect mutuel de la souveraineté nationale. Mais le gouvernement Ho-Chin-minh serait le seul légal du peuple Vietminh. Ho-Chin-minh accuse les Français de mener une guerre d'agression en Indochine.

—o—

Les « épurations » en Pologne

LE TOUR DES CHEFS SYNDICALISTES

Radio Varsovie annonce que le comité central des syndicats polonais a adopté une résolution dans laquelle il condamne les méthodes bureaucratiques du syndicat des ouvriers de l'industrie de la branche alimentaire. Les chefs de ce syndicat ont été relevés de leurs fonctions.

—o—

Bombay

BAGARRES SANGLANTES

Six morts et 7 blessés, tel est le bilan des bagarres qui ont éclaté dans le village d'Ambai, près d'Aurangabard. Des unités de police dépêchées sur les lieux ont pu prendre la situation en mains. A la suite de ces incidents, des armes ont été saisies. Elles proviendraient des « Razakars », ancienne milice de Hyderabad.

(La suite en 6e page).

Pour vous rendre service...

nous livrons toutes nos réparations de chausures dans les 48 heures.

P. Morand, Cordonnerie, Sion

La Maison qui travaille impeccablement.

Le „Nouvelliste" sportif

FOOTBALL

Le championnat suisse

Ligue nationale A : Bellinzone-Granges 3-2 ; Bienne-Locarno 1-0 ; Lugano-Lausanne 3-0 ; Servette-Bâle 2-0 ; Young Fellows-Chaux-de-Fonds 0-1.

Bellinzone a failli trébucher contre Granges ; les visiteurs seront dangereux pour les meilleurs au second tour. Battant Bâle, Servette se rapproche et conserve toutes ses chances. Beau match qui avait attiré plus de 10,000 personnes. Fatton marqua les deux buts genevois. Chose étonnante, les réputés avants bâlois ne sont pas parvenus à percer une seule fois les défenses « grenat ». Bienne avait besoin de points et a lutté énergiquement pour en acquérir deux aux dépens de Locarno. Lausanne est nettement battu au Campo Marzio sans avoir pu sauver l'honneur, ce qui en dit long sur la forme actuelle des Blanconeri. La surprise de la journée s'est produite à Zurich, où Chaux-de-Fonds, nullement affaibli moralement par le départ d'Amey, remporte une belle victoire sur un Young Fellows qui s'était illustré en coupe le dimanche précédent.

Ligue nationale B : Etoile-Cantonal 0-4 ; Fribourg-Lucerne 3-0 ; Grasshoppers-Urania 1-1 ; Moutier-Mendrisio 2-0 ; Young Boys-Thoune 7-4.

Cantonal ne s'est pas laissé surprendre et continue son impressionnante série de succès. Les Neuchâtelois prennent une sérieuse avance, tandis que, pour la deuxième place, la lutte est très ouverte. Young Boys bat Thoune par le curieux score de 7 à 4 et se maintient en excellente position, Grasshoppers ayant été tenu en échec par Urania qui a réussi là un bel exploit. Mendrisio, à son tour, apprend qu'il est difficile de gagner à Moutier et les locaux, vainqueurs, voient leur situation s'améliorer ; celle de Thoune empire et il faudra que les Bernois fassent un sérieux effort s'ils entendent rester en ligue B.

HOCKEY SUR GLACE

Lausanne et Zurich participeront à la poule finale avec Arosa et Davos. Les Lausannois, en effet, ont battu Bâle 4 à 2, après une partie acharnée et Zurich, à Neuchâtel, a eu raison des Young Spinters par 9 à 3. Voilà qui nous vaudra quelques belles parties à Lausanne où la venue des Davosiens fera sensation. En match de classement, pour la 1er place de leur groupe, Davos et Arosa se sont rencontrés ; Davos a pris le meilleur par 6 à 3, affichant ainsi une forme magnifique et des prétentions justifiées au titre de champion suisse que lui a ravi momentanément le S. C. Zurich.

En ligue B, le match qui nous intéressait, Chaux-de-Fonds-Viège a été renvoyé. Par contre, le champion de l'année passée, Ambri Piotta a joué deux fois, battant Zurich et Thalwil, confirmant ainsi sa valeur ; sans aucun doute, les Tessinois sont les grands favoris du championnat suisse ligue nationale B.

En série A, Montana a battu Sierre 7 à 4 et vraisemblablement deviendra champion de son groupe à moins que Brigue...

Dans le Bas-Valais, match important à Martigny, entre les locaux et Champéry. Après un match très disputé, plus disputé que l'indique le score, Martigny a triomphé 5 à 2. Nous avons assisté à cette partie et avons été frappé par la correction des deux équipes, bien que le jeu ait été parfois très viril. De force sensiblement égale, les deux formations se sont mesurées devant un nombreux public qui a suivi leur exhibition avec intérêt et passion. Il est vrai que la partie fut fertile en émotions.

Durant le 1er tiers-temps, Champéry domine dès le début et il faut toute la science de Farquet pour parer leurs multiples offensives. Pourtant, il doit capituler sur un shoot anodin qui pénètre doucement dans la cage. Loin de décourager les locaux, ce coup du sort les stimule au contraire et, attaquant à outrance, au début du deuxième tiers, ils ne tardent pas à égaliser de magnifique façon et à prendre l'avantage. Mais Champéry réagit et égalise. On aborde donc le troisième tiers sur le résultat nul de 2 à 2. Longtemps, la partie est indécise, mais Ile va se jouer sur une brillante action de Gollut, aussi bon patineur que footballeur. Maniant la cross avec une aisance déconcertante, bon en défense, incisif en avant, le centre-avant du Martigny-Sports aura été le grand artisan de la victoire des locaux. Prenant de vitesse, toute la défense de Champéry, qui s'était imprudemment portée à l'attaque sans assurer la couverture de leur gardien par le repli d'un ou deux avants, Gollut, conduisant admirablement le puck, parvint seul devant la cage des visiteurs et marque de brillante façon. Champéry accusa le coup et Martigny fit cavalier seul durant les dernières minutes, la réaction des visiteurs s'étant brisée sur un Farquet étincelant.

SKI

Les courses du Lauberhorn

Les Romands se sont affirmés de brillante façon aux courses du Lauberhorn. Dans la descente, difficile et très rapide, les coureurs helvétiques ont pris les cinq première places, laissant la 6e au premier étranger, l'as français James Couttet, suivi du No 1 italien Lacedelli. Classement des 10 premiers :

Descente. — Elite et seniors (distance 4 km. 600, dénivelation 1100 m.) : 1. Fred Rubi (Wengen), 4' 29"3 ; 2. Bernard Perren (Zermatt), 4' 31"6 ; 3. Rudi Graf (Wengen), 4' 31"6 ; 4. Karl Gamma (Andermatt), 4' 32"2 ; 5. Rolf Olinger (Engelberg), 4' 35" ; 6. James Couttet (France), 4' 36"2 ; 7. Roberto Lacedelli (Italie), 4' 38"2 ; 8. Eugenio Monti (Italie), 4' 40" ; 9. Hans-Otto von Allmen (Müren), 4' 43" ; 10. Georges Felli (Montana), 4' 45"4.

Au **slalom**, Schneider, qui n'avait pas couru la descente, a confirmé ses grandes qualités. Stupéfiant d'aisance, il domina tous ses rivaux et sera l'un des grands favoris des championnats du monde. Puisse-t-il réaliser nos vœux ! Derrière lui, F. Grosjean a fait une excellente course, ainsi que Rominger et Bumann. Couttet, toujours régulier, prend la 5e place, Rey, malchanceux en descente, est 10e et Felli 11e. Que nos deux espoirs ne se découragent pas ! Ils sont jeunes et si leur sélection est écartée, comme on le verra plus loin, leur tour viendra sûrement s'ils continuent avec le même sérieux ; tous deux ont l'étoffe des grands champions.

Chez les dames, succès de Rose-Marie Bleuer, devant E. Abetel et I. Molitor. Voici les résultats du slalom :

Messieurs. — 1. Schneider Georges, La Chaux-de-Fonds, 128,2 (68,9, 59,3) ; 2. Grosjean F., Genève, 133,9 (71,9, 62) ; 3. Rominger E., Pontresina, 134,9 (71,6, 63,3) ; 4. Bumann Fr., Saas-Fee, 135 (73,5, 61,5) ; 5. Couttet James, Chamonix, 135,5 (72, 63,5) ; 6. Rubi F., Wengen, 135,9 (72,4, 63,5) ; 7. Lacedelli R., Cortina, 136,2 (72,2, 64).

Dames. — 1. Bleuer R.-M., Grindelwald, 157 (84, 73) ; 2. Abetel E., Lausanne, 162,6 (86,2, 76,4) ; 3. Molitor Irène, Wengen, 168,5 (80,5, 88) ; 4. Walpoth J., Davos, 168,9 (86,1, 82,8) ; 5. Muhlemann S., Wengen, 170,9 (87,8, 83,1).

Combiné alpin. — Messieurs : 1. Rubi F., 0,91 ; 2. Cottet J., 3,13 ; 3. Perren, 3,51 ; 4. Lacedelli, 4,17 ; 5. Monti, 5,82 ; 6. Rominger, 6,42 ; 7. Grosjean, 6,83 ; 8. Olinger, 7,26 ; 9. Felli, 8,36 ; 10. Odermatt, 8,92.

L'équipe nationale suisse pour les U. S. A.

Alpin. — Messieurs : Georges Schneider ; Fernand Grosjean ; Edy Rominger ; Ralph Olinger ; Rudi Graf ; Gottlieb et Bernard Perren ; Fred Rubi.

Dames : Olivia Ausoni ; Rosemarie Bleuer ; Sylvia Muhlemann.

Combiné nordique. — Stump N. ; Supersaxo A.

Fond. — Bricker ; Allenbach Théo.

Saut. — Tschannen F. ; Klopfenstein W. (déjà aux U. S. A.).

On peut fonder de grands espoirs sur nos représentants. Notre équipe de descente et slalom est très forte ; homogène et bien entraînée physiquement, elle défendra magnifiquement nos chances. Si, dans le fond, les Nordiques nous sont largement supérieurs, on peut penser, sans chauvinisme, que Stump et Supersaxo seront aux places d'honneur dans le combiné nordique ; tous deux excellents au saut, le classement du fond sera déterminant. Au saut spécial, nous sommes aussi bien armés ; déplorons pourtant l'absence de Hans Zurbriggen, qui a toujours été l'un de nos meilleurs sauteurs.

Nos représentants partiront mercredi par la voie des airs. Souhaitons-leur bon voyage et bonne chance.

E. U.

CONCOURS REGIONAL DE VERCORIN

Le Ski-Club Vercorin qui vient d'organiser brillament le 7e relais cantonal est, cette année, en pleine activité. En effet, c'est le 21 et 22 janvier courant que se déroulera sur les mêmes pistes son concours régional. Nous trouvons au programme, le samedi 21, à 15 h. 30, la course de fond 18 km. ; dimanche 22, la descente de la Brentaz et un slalom spécial.

Quand nous savons que le détenteur actuel du challenge au combiné alpin est le sélectionné Suisse René Rey, de Crans, c'est tout dire l'importance de cec oncours. D'autre part, Theytaz Louis, du Ski-Club Hérémence (également de l'élite suisse) a inscrit déjà deux fois son nom sur ce même challenge, nous sommes certain d'assister à un beau duel le 21 et 22 janvier, à Vercorin.

D. C.

Pas brillante est la situation du tourisme en notre pays

La Suisse : pays trop cher

La Société suisse des cafetiers et restaurateurs nous communique :

Après la vague de dévaluation de l'automne dernier, nous n'avons pas caché notre pessimisme quant à la saison d'hiver 1949-1950. Nos prévisions ne s'avèrent hélas ! aujourd'hui que trop vraies.

D'après les constatations faites à Bâle par exemple, le nombre de touristes étrangers entrés dans notre pays a été plus important que l'année dernière. Mais un tiers seulement de ces touristes étrangers est resté en Suisse alors que les autres, pour la plupart anglais et français, transitaient simplement pour se rendre en **Autriche**. Les agences de voyage de Thomas Cook estiment que quoique le nombre d'Anglais ayant quitté leur île ait été sensiblement le même qu'à la saison passée, ce sont environ **6000 Britanniques** de moins qui sont venus séjourner dans notre pays cette saison.

A mi-décembre, l'Office central suisse du tourisme a procédé à une enquête dans 26 stations d'hiver du pays et est arrivé aux conclusions suivantes, par rapport à la saison dernière :

a) **Grisons** : La diminution du nombre des hôtes britanniques varie entre 15 à 90 % à laquelle s'ajoute le recul des touristes hollandais qui est par exemple de 40 % à Klosters. Ces « déchets » ne sont pas compensés, et de loin, par la venue de contingents plus importants d'Américains et d'Italiens, d'autant moins que de nombreux Suisses sont allés passer leurs vacances d'hiver au **Tyrol** tout proche.

b) **Oberland bernois** : La défection des hôtes anglais y est très prononcée, 35 % à Mürren qui est le moins touché, 70 % à Kandersteg. De plus, les contingents de Belges se sont réduits de moitié et ceux de Français de 90 %. A Adelboden, Grindelwald, La Lenk, Gstaad, Mürren, Wengen et Zweisimmen, non seulement les étrangers font défaut, mais aussi les hôtes suisses.

c) **Suise centrale** : Unique exception : Engelberg signale une légère augmentation des hôtes français (10 %) alors que le nombre des touristes d'autres pays et de Suisses s'est abaissé de 40 à 70 .%.

d) **Valais** : Champéry, Montana-Vermala, Saas-Fee et Zermatt souffrent également de l'absence d'hôtes britanniques, la situation de ces stations, à l'exception de Zermatt, est rendue plus critique encore du fait que les hôtes belges et hollandais sont moins nombreux que l'année dernière.

e) **Alpes vaudoises** : Cette région est la seule qui ait annoncé de bonnes perspectives pour les jours de fêtes, l'évolution ultérieure étant cependant tout à fait incertaine car elle dépend dans une large mesure des conditions d'enneigement.

f) **Suisse orientale** : Les perspectives de cette contrée ne sont guère réjouissantes, la clientèle suisse se montre très réticente et les Britanniques y font pour ainsi dire complètement défaut. Toutefois, il est symptomatique de noter que dans les établissements simples dont les prix sont par conséquent les plus bas le nombre de Belges s'est sensiblement accru.

En résumé on constate que la diminution du nombre des touristes tant étrangers que suisses a pris des proportions catastrophiques, si bien que l'indutrie hôtelière des stations d'hiver suisses, et avec elle toute la population de ces régions, se trouvent d'ores et déjà dans une situation critique.

La Suisse est devenue un pays **trop cher**. Les étrangers comme les Suisses eux-mêmes préfèrent passer leurs vacances où les prix sont plus bas, ce qui explique la vogue de l'**Autriche** par exemple.

Vu le rôle énorme que joue le tourime pour notre pays, il s'agit donc de prendre des mesures énergiques pour le ranimer. Des crédits plus importants ont été votés pour notre propagande touristique et nous nous en réjouissons, mais il est aussi indispensable d'arriver à un **élargissement de contingents financiers pour le tourisme** lors de nos accords commerciaux et d'**abaisser les prix des marchandises importées** de tout le bénéfice monétaire résultant des dévaluations étrangères.

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

60

Wilfred Chopard

L'ÉNIGME d'une nuit

Roman

Au début d'octobre, je n'avais plus que quelques centaines de fiches à classer. Quand les premières feuilles tombèrent et que les domestiques commencèrent à recouvrir les fauteuils de leurs housses, je pus me flatter de m'être acquitté honnêtement de ma tâche. Dans huit jours on fermerait le château. Dans huit jours je franchirais de nouveau la frontière hongroise et serait clos un épisode de ma vie qui n'aurait pas été le moins riche en expériences intéressantes.

La veille de mon départ, je consacrai une partie de l'après-midi à une longue promenade dans le parc. Je fis le tour de l'étang, longeai la grande grille et remontai par l'allée de tilleuls, longue au moins d'un kilomètre, qui menait à la cour d'honneur.

Le brouillard diaphane qui, toute la matinée, avait enveloppé le paysage, s'était presque entièrement dissipé. Seules rampaient encore dans les bas-fonds des traînées bleuâtres qui allaient s'effilochant. Le soleil luisait sur les troncs humides et, dans le sable mou, les semelles marquaient nettement leur empreinte.

Je marchais les yeux baissés quand un bruit soudain de râteau me fit lever la tête. A quelques pas de moi, un homme amassait des feuilles mortes, dont il emplissait sa brouette.

J'assemblai tant bien que mal, pour le saluer, les quelques mots de hongrois que je m'étais amusé à apprendre. L'homme me regarda avec un sourire en portant la main à sa casquette.

— Monsieur me fait bien de l'honneur, répondit-il avec un pur accent berrichon.

Les barrières de classes ne tiennent guère, à l'étranger, devant la plaisante surprise d'entendre parler sa langue maternelle par un indigène.

Cinq minutes de bavardage me suffirent pour connaître l'histoire de ce paysan de France qui, prisonnier de guerre, avait épousé une Autrichienne, grâce à un parent de laquelle il avait trouvé au château du comte Pavoloiy une situation qu'il estimait assez confortable pour ne pas trop regretter sa terre natale.

A son air robuste et à sa corpulence, je jugeai du moins que le déracinement ne lui avait pas été fatal. Mais, comme je le félicitais de sa bonne mine, il se hâta de protester, avec cette méfiance des gens du peuple qui craignent avant tout de passer pour des favoris du sort.

— Hé ! c'est selon, Monsieur. C'est selon. Faut pas trop se fier à l'apparence. A l'extérieur, le coffre peut paraître solide, mais au dedans...

Il s'appuyait sur son râteau tandis qu'il portait une main à sa poitrine.

— D'abord, il y a l'estomac. Il y a des jours où rien ne passe... sauf, bien entendu, un petit verre de calvados. Mais, dans ce pays, le calvados... Et puis, il y a le cœur. Le moteur s'use avec l'âge. La vieillesse, Monsieur... C'est comme ces arbres, tenez !

Il désignait du geste la longue lignée des tilleuls qui bordaient l'avenue.

— Ces tilleuls, vous ne le croiriez pas : on prétend qu'ils ont trois cents ans et plus. C'est bien possible, après tout. Pourtant, ils ont encore l'air en santé. Au printemps, ils se couvrent toujours de verdure et de fleurs, et les abeilles viennent y butiner. Mais, à l'intérieur de beaucoup, c'est tout pourri. Il y en a à qui l'on a dû mettre des emplâtres. D'autres appuient leur branches sur des béquilles. Comptez les invalides et les infirmes... Il est vrai que trois cents ans... Nous ne deviendrons pas si vieux, ni vous ni moi. Le Bon Dieu m'en préserve, d'ailleurs.

Il se mit à rire, et je lui fis bien volontiers écho.

Combien quelques mots échangés, un renseignement reçu à la volée, modifient parfois l'aspect des choses ! Ces arbres entre lesquels je marchais, je les considérais maintenant avec une curiosité respectueuse. Ils étaient les survivants d'une histoire plus vieille que le château même, car l'édifice, cela se voyait à son style, avait dû être reconstruit au XVIIIe siècle.

Pour la trois centième fois et davantage, ces vétérans impassibles laissaient choir leurs feuilles. Ils reverdiraient encore au printemps prochain ; mais, de place en place, des brèches dans la rangée montraient que l'âge avait eu raison des moins résistants.

Quand j'atteignis le château, deux fourgons de déménagement stationnaient devant le perron. Des hommes d'équipe y transportaient des caisses. Du haut des marches, le comte Pavoloiy surveillait l'opération et, de temps en temps, donnait un ordre... Il était nu tête ; le soleil n'éclairait pas son visage jaunâtre, aux traits creusés.

AMEUBLEMENTS

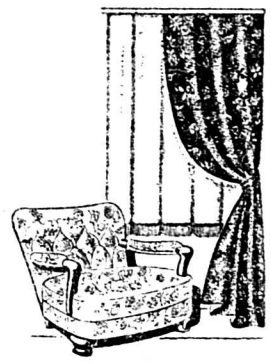

Charly Moret

Martigny - Ville

Avenue du Grand-Saint-Bernard

Téléphone (026) 6.10.69

Vente-réclame du 15 janvier-15 février

10% de **Rabais** sur MOBILIER, RIDEAUX, VOITURES D'ENFANTS

Exposition dans des locaux entièrement rénovés - Adressez-vous au spécialiste vous offrant le plus grand choix.

Malgré nos prix TRES AVANTAGEUX

5% de rabais sur tous nos articles JUSQU'AU 30 JANVIER

CHAUSSURES

JUGON-FAVRE SION

SION SIERRE MARTIGNY

Agencement de magasin d'occasion

en chêne, conviendrait pour tabacs, mercerie, coiffeur ; il est composé de :
1 banque de 95/60/90 cm., dessus vitré.
1 vitrine de 75/16,80 cm.
1 dite de 80/23/188 cm.
1 dite d'angle bas 125/35/78 cm. (4 corps).
1 dite d'angle haut 135/23/168 cm.
1 dite d'angle bas 160/35/78 cm.
1 dite d'angle haut 170/23/168 cm.
portes à glissières
Fr. 900. — en bloc, à prendre sur place.
S'adresser à Sickel et Fils S. A., ébénisterie Bellevaux 50, Lausanne.

Ferblanterie

A remettre dans chef-lieu romand, pour cause de santé, atelier de ferblanterie automobile, très bien outillé. Grande clientèle, chiffre d'affaire prouvé par fiduciaire. Travail assuré, avec plusieurs ouvriers, toute l'année, à preneur sérieux de la partie. Eventuellement on mettrait au courant. — Adresser les offres sous P. V. 2802 L., à Publicitas, Lausanne.

ESTHETICIENNE

Cours de propagande à prix réduit
sous contrôle médical
Diplôme de Paris
Inscription dès ce jour
Ecole Jeunesse et Beauté de Paris
17, rue de Bourg *Tél. 2.87.09*
LAUSANNE *Mme R.-G. Oudinet*

Me Jacques Rossier
notaire
a ouvert son étude
(ancienne étude Joseph Rossier)
Téléphone 2.11.27
Rue de Lausanne SION

TIRS à BALLES

Des tirs au mousqueton, fusil-mitrailleur et pistolet auront lieu dans la région de

APROZ (pentes 600 m. à l'Est d'Aproz), aux dates suivantes :

Mercredi,	18.1.50	1500-1700
Jeudi,	19.1.50	1300-1700

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Sion, le 10.1.50. (Tél. 2.21.13).

Place d'armes de Sion : Le Commandant.

ICI

Service technique diplômé renforcé pour réparations promptes, soignées, prix modérés. de RADIOS, PICK-UP Ventes, échanges, locations, facilités

M. FESSLER, MUSIQUE
Martigny-Ville

Sur PASSAP

la fameuse petite machine à tricoter, vous ganerez du temps. On a toujours du travail pour les bonnes tricoteuses. — S'adresser à P. Dagon, s. à r. l., Lausanne, Mauborget 1.

BONNE A TOUT FAIRE

connaissant les travaux d'un ménage soigné, est demandée dans petite famille de deux personnes.
Offres et références à Mme Jean Torrione, Pharmacie centrale, Leysin.

CHAMPIGNONS

C'est le moment. Notice sur nouveau procédé.
AGALUX, Case Mont-Blanc 60, Genève 25.

A vendre 4000 à 5000 kg. de

FOIN et REGAIN

S'adresser à René Jeandet, Collombey.

A vendre

porcelets

S'adresser à Ernest Duchoud, Monthey.

A vendre

4000 kg de foin

S'adresser à M. Eugène Perret, Sous-Vent, Bex.

A vendre

porcs

de 8 tours, chez Cheseaux Fernand, Massongex.
A la même adresse, à vendre 1 dressoir et 1 canapé recouvert moquette.

HERNIE

Bandages 1ère qualité élastique ou à ressort, avec et sans pelote. BAS PRIX. Envois à choix. Indiquer tour et emplacement des hernies.
Rt. Michel, spécialiste, 3 Mercerie Lausanne

J'achète toute quantité de

BETTERAVES

prises sur place, par camion.
Henri Reymond, Vevey. Tél 5.30.24.
A la même adresse, à vendre bon FUMIER bovin.

Lisez tous le NOUVELLISTE

JEEP

A vendre une Jeep Military, état de neuf.
Garage Lugon, Ardon. Tél. 4.12.50.

Placement CAPITAUX

Fr. 20,000.— au 5 % sur immeuble neuf sont demandés. Garanties. Affaire sérieuse. Urgent. Représentants ou agences s'abstenir.
Ecrire sous chiffre P. 1435 S. Publicitas, Sion.

A vendre d'occasion un

butoir

ainsi qu'une charrue Brabant No 1, en parfait état. Prix Fr. 120.— le tout.
S'adresser à Bagnoud Philibert, Granges.

CHALET

Je cherche à louer, pour la période du 15 juin au 15 septembre, un chalet facilement accessible en voiture, minimum 3 pièces et confort. Région Les Mosses, Diablerets, Villars ou Champéry.
Offres à W. Herren, Taverne du Château de Chillon, Montreux.

A vendre une bonne

génisse

portante pour le 10 février, thorax 190.
Ernest Barman, Daviaz.

On cherche pour Genève

jeune fille

sérieuse, honnête et active, comme femme de chambre, bonne d'enfants pour famille catholique avec 3 enfants. Bons gages pour personne capable et stable. Entrée 1er février, âge minimum 21 ans. Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre M 2388 X, Publicitas, Genève.

On cherche place d'

apprenti

appareilleur-ferblantier, pour jeune homme de 17 ans.
Ecrire à Rod. Torrenté, Monthey.

Mesdames

Faites transformer vos vieux

CHAPEAUX

Envoyez une photo de la nouvelle forme désirée, votre tour de tête et vous recevrez en retour un joli modèle. Façon Fr. 9.—, garniture en plus.
Envoi contre rembours.
J. Morend, Av. Simplon 1, Lausanne.

A vendre une

belle génisse

portante pour le 9 février.
S'adresser chez Perren Richard, La Preyse - Evionnaz.

MOUTONS

sont demandés pour estivage 1950.
S'adresser à Richard Paul, La Vorpillère, Massongex.

PERMANENTE Fr. 12.-

TOUT COMPRIS, par spécialiste de Paris.
Salon PICT, Place du marché, Monthey
Téléphone 4.25.70

Le jus de pommes

maintenant surtout parce qu'il réchauffe tout en désaltérant

Maison de gros en

CIGARETTES-CIGARES-TABACS

cherche REPRESENTANT pour visiter les magasins spéciaux, épiceries, restaurants des cantons du Valais et Vaud (Montreux-Aigle). Connaissannce de la branche absolument nécessaire. Maison bien introduite. Salaire fixe, commission et frais.

Offres avec certificats et références sous chiffre P 8171 Y, à Publicitas, Bâle.

Comme les tilleuls de son domaine, le comte était rongé intérieurement. Mais chez lui le mal était plus moral encore que physique.

CHAPITRE XVI

Le voile se soulève

Mon séjour en Hongrie, outre le bénéfice matériel qu'il m'avait rapporté, eut pour résultat d'affermir considérablement ma position dans les bonnes grâces du Grand Patron.

Peu après mon retour, il m'attacha à sa personne en qualité de secrétaire particulier. J'étais ainsi dispensé désormais des enquêtes à l'étranger, si ennuyeuses et presque toujours riches en déboires. A la place, j'aurais à préparer les plaidoiries du Grand Patron, et à l'occasion, à rédiger pour lui des articles de journaux.

Mes fonctions nouvelles me mirent en contact fréquent avec le monde politique et celui de la presse. J'eus plusieurs fois l'occasion d'interviewer les puissants de l'heure. Si ces nouvelles expériences ne consolidèrent guère les illusions qui pouvaient me rester sur l'humanité, du moins elles enrichirent de connaissances variées l'amateur de psycohlogie qui vivait en moi.

Je m'attendais que ma subite élévation excitât davantage la jalousie de certains de mes collègues, en particulier de Surin, qui ne manquait jamais l'occasion de me décocher la flèche d'un sarcasme perfide. Mais je dus constater qu'en mon absence, on m'avait changé mon Surin. Au lieu de vous aborder l'œil soupçonneux et la bouche amère, il vous demandait dorénavant des nouvelles de votre santé de l'air le plus affable du monde, et avec un enjouement qui était bien la dernière manifestation qu'on pût attendre de son humeur.

Je sus bientôt la raison de cette métamorphose. Depuis quelques semaines, Surin était père de famille. Le ciel lui avait enfin accordé l'héritier que depuis tant d'années, il appelait de ses vœux. Son caractère irascible n'avait été jusque là que la conséquence d'un foyer désert. Mais depuis que lui était né un fils à qui transmettre son nom, Surin était parfaitement satisfait et n'avait rien de plus à demander à la fortune.

Certes, j'eusse dû tout aussi bien, quoique pour d'autres raisons, partager cette sérénité d'âme et ce contentement. Mon sort était assez enviable. J'avais un travail qui me plaisait et mon avenir paraissait assuré et pouvait devenir assez brillant. Néanmoins, une impression d'insatisfaction me restait. A quoi tenait-elle ? A un vice de caractère ou, dans les obscures régions du subconscient, était-ce le fantôme des « Cèdres » qui lutinait toujours mon esprit ?

De temps en temps, par de brefs messages de Louis Martin, il se rappelait encore à mon souvenir. A l'occasion de la nouvelle année, mon ancien condisciple me fit parvenir une caisse de vins assortis. Par la même occasion, il m'apprit le décès du vieux Nick, qui s'était éteint sans souffrir, ce que, dans sa douleur, Miss Evelyn considérait comme une grande bénédiction.

Je n'eus pas longtemps le loisir de m'apitoyer sur le sort de l'orpheline, à laquelle je m'étais empressé d'envoyer mes condoléances. Je tombai moi-même si gravement malade que, pendant quelques jours, on put craindre pour ma vie. Une mauvaise grippe qui avait dégénéré en double pneumonie me retint alité plusieurs semaines. Quand je pus me lever, l'hiver qui se prolongeait était encore si froid et brumeux que le médecin me conseilla d'aller achever ma convalescence dans le Midi.

Au cours de ma maladie, le Grand Patron avait fait prendre assez fréquemment de mes nouvelles. Cette preuve d'intérêt, cette sollicitude n'avait pas laissé de me réconforter beaucoup. Mais, lorsqu'il vint me voir en personne, je me trouvai de cette visite aussi surpris que flatté.

— Avez-vous déjà fait choix d'un lieu de villégiature, me demanda-t-il après avoir marqué sa satisfaction de me voir en bonne voie de guérison.

— J'hésite, lui répondis-je, entre Cannes, Nice et Menton. Menton a la réputation d'avoir le climat le plus doux ; cependant...

— Allez à Nice, interrompit le Grand Patron. A Nice, je connais le docteur Marcellier. Un as, et un homme d'une concience extraordinaire. Je vous recommanderai à lui. On ne sait jamais : si vous aviez une rechute.

Un conseil du Grand Patron, donné sur un certain ton, était un ordre. Je souris. Après tout, je n'avais rien contre Nice. Au contraire : je m'y ennuierais peut-être moins qu'à Cannes ou à Menton, où il devait être plus difficile de se soustraire à la société des snobs et des rastaquouères.

— Je pense donc que vous resterez bien dans le Midi un mois à six semaines au moins, poursuivait mon visiteur.

— Oh ! protestai-je, à mon avis, quinze jours à trois semaines seront bien suffisants. Avec le retour des beaux jours...

Il hochait avec énergie.

— Non, non, il faut que vous vous remettiez complètement. A quoi bon faire les choses à moitié. Et d'ailleurs...

Il souriait d'un air énigmatique.

— D'ailleurs, c'est dans mon propre intérêt que je vous demande de prolonger votre séjour. Parce que... parce que j'ai un nouveau service à vous demander.

Les « services » que me demandait le Grand Patron étaient suffisamment récompensés pour que je ne dusse pas craindre de devoir refuser celui-ci.

— Vous savez, poursuivit-il (ou peut-être l'ignorez-vous ?) qu'à fin avril s'ouvriront aux Assises de la Seine les débats du procès des Etrangleurs...

D'un signe de tête je donnai à entendre que cette nouvelle ne m'avait pas échappé.

— Toute la bande est sous les verrous aujourd'hui, heureusement. Mais le chef, un nommé Famen — Nigh Famen, un drôle de nom — a donné du fil à retordre à la police. Vous savez les détails ?

(A suivre).

Le „JUSTE PRIX“ est en folie!!

Lundi 16 commence le

GRAND CARNAVAL DES SOLDES ET OCCASIONS

Nous démasquons nos prix:

Des merveilles sans pareilles...

2.90

BAS PURE SOIE
Valeur 5.20 soldé 2.90

SUR TOUS NOS MANTEAUX DE DAMES

30% 40% 50%

DE RABAIS

Tous nos beaux manteaux sacrifiés

MANTEAUX, val. de 95.— à 120.—, SOLDES Fr.
75.-

MANTEAUX, val. de 150.— à 170.—, SOLDES Fr.
95.-

Superbes **MANTEAUX**, haute nouveauté, val. de 180.— à 210.—
120.-

Tous nos **MANTEAUX**, magnifiques **TEEDY BEAR**, SOLDES Fr.
145.-

Manteaux de pluie pr Dames en popeline couleurs, etc

10.- **20.-** **38.-** **48.-**

VOYEZ NOS VITRINES

Pendant cette vente pas d'envoi à choix

AU JUSTE PRIX

MONTHEY
Av. de la Gare Idéa S.A.

Voyez notre prochaine annonce confections pour hommes

Italie

1949, UNE BONNE ANNEE POUR LE PORT DE GENES

L'année 1949 a été pour le port de Gênes une année record quant au mouvement des marchandises, annonce la section maritime et portuaire de la Chambre de commerce de Gênes. En effet, le mouvement des marchandises a dépassé celui de 1938, année record. On a enregistré un total de 7,565,086 tonnes de marchandises, soit 4 % de plus qu'en 1938.

Par rapport à l'année précédente, l'accroissement du trafic en 1949, a été de 14,33 %. Les nombre des passagers transit a également augmenté, de même que s'est accrue la participation de la Marine marchande italienne au trafic commercial qui a atteint 47 % du trafic total.

—o—

A travers la Manche

RECRUDESCENCE DE LA CONTREBANDE

La contrebande à travers la Manche est en telle recrudescence que les villages de la côte britannique en sont devenus de véritables centres et que (ce qui n'est certes pas nécessairement une preuve) les douanes saisissent actuellement, en moyenne, cinq fois plus de marchandises et perçoivent cinq fois plus d'amendes que dans le passé (avant-guerre). Les chiffres suivants en donnent quelque idée : en 1949, 2905 contrebandiers ont été condamnés à 223,650 livres sterling d'amendes au total.

Un fonctionnaire des douanes a déclaré : « Nous sommes ramenés à l'époque de 1850, voire à celle qui a précédé. Les contrebandiers agissent comme des pirates ».

Les montres et les bijoux forment le plus gros lot de cette contrebande.

—o—

APRES L'OCCUPATION, A PEKIN, DU CONSULAT DES ETATS-UNIS

Washington prend des dispositions

—o—

Après l'occupation du consulat des Etats-Unis à Pékin par les autorités communistes chinoises, le Département d'Etat n'a pas seulement ordonné aux 135 fonctionnaires des cinq consulats encore ouverts de quitter la Chine, aussitôt que possible, mais a pris en même temps des dispositions pour faciliter le rapatriement de tous les ressortissants américains dont le nombre est évalué à environ trois mille.

Les fonctionnaires des consulats américains de Shanghaï, Nankin, Pékin. Tsingtao et Tien-Tsin ont déjà demandé aux autorités chinoises un visa de départ.

De retour à Washington, l'ancien consul général américain à Moukden, M. Ward, a affirmé que l'URSS a transformé la Mandchourie en une base de ravitaillement pour des opérations militaires en Extrême-Orient, mais que, pour l'instant, elle se contente d'une annexion économique. En ce qui concerne la politique de Moscou dans cette partie du monde, il est clair qu'elle a repris à son compte les buts impérialistes des tsars.

Nouvelles suisses

L'affaire du double crime de Maracon

—o—

Le gouvernement fribourgeois va s'en occuper « administrativement »...

Les populations du district de la Veveyse et également celles des autres parties du canton restent sur le qui-vive à propos des enquêtes qui sont menées sur les crimes du 8 mai et du 19 juin passés. Le peuple se dit qu'il n'est pas possible que l'on n'arrive pas à une solution dans la recherche des responsabilités du double assassinat du 19 juin. Il veut qu'un résultat positif soit absolument atteint.

On sait que le juge Roger Pochon, de Romont, avait été désigné pour rechercher les responsabilités éventuellement encourues par le caporal de gendarmerie Simon Bulliard, de Semsales, contre lequel une plainte avait été déposée par un avocat de Fribourg pour le compte d'un jeune homme de la localité. M. Pochon aurait été amené à examiner le fond de l'affaire elle-même. Cependant, il a été élu juge cantonal en novembre passé. Ces nouvelles fonctions peuvent être incompatibles avec celles qui lui avaient été confiées il y a trois mois. L'enquête qu'il a commencée est pour l'instant suspendue.

Le directeur de la police cantonale, le conseiller d'Etat Paul Torche, n'entend pas que l'affaire en reste là. Il a été alarmé par des rapports et des observations nombreuses reçues de divers côtés ces derniers temps. Il estime qu'il faut maintenant une unité d'action et il est partisan convaincu de la nomination d'un juge d'instruction extaordinaire. Celui-ci devrait être désigné par le Tribunal cantonal. Ce dernier demanderait au canton de Vaud de se dessaisir de l'affaire et de remettre les dossiers déjà constitués au nouveau juge d'instruction.

Afin de faire connaître son point de vue à l'opinion, M. Paul Torche se propose de tenir aujourd'hui, mardi, ou demain, mercredi, une conférence de presse à laquelle seraient invités les journalistes fribourgeois.

Il convient de préciser que M. Torche n'a jusqu'ici jamais eu à s'occuper directement des enquêtes en cours ni à les vérifier. Tout cela est du ressort des juges d'instruction vaudois et fribourgeois. Il est intervenu à la session du Grand Conseil de novembre, uniquement pour répondre aux critiques justifiées du député Robert Colliard.

Comme l'affaire prend maintenant une ampleur extraordinaire, il est du devoir du gouvernement de s'en occuper non pas judiciairement, mais administrativement, de manière à lever certains obstacles et à pousser l'affaire à fond.

Fondue
TRANCHES • GRILLADES
PLAT DES MAYENS
AUBERGE DE LA PAIX
Y. Desfayes MARTIGNY

—o—

Berne

LE FUSIL MILITAIRE 89 EST TRES DEMANDE

L'administration du matériel militaire communique que vu la forte demande constante du fusil d'ordonnance 89, au prix de 5 francs, la vente est prolongée jusqu'au 31 mars 1950. Les munitions pour ce modèle seront à l'avenir uniquement fournie par les sociétés de tir et les sociétés de chasseurs.

—o—

Schaffhouse

CONDAMNATION D'UNE SOMBRE BRUTE

Le Tribunal cantonal de Schaffhouse a jugé un personnage qui avait martyrisé un chien. Ce dernier tournait autour de la chienne, un bête de race qui appartenait au personnage en question. Il avait, avec une pompe à vélo, introduit dans la gueule du chien de la benzine mélangée à du poivre et comme la pauvre bête se débattait encore il lui avait injecté par derrière une bonne dose d'ammoniaque, ce qui fut la fin de l'animal. Le procureur a proposé une peine de 4 mois de prison, mais l'accusé a fait valoir qu'il s'était trompé de liquide ayant presque perdu l'odorat, chose qui fut confirmée par un préavis médical. Le tribunal cantonal a condamné l'accusé à 100 francs d'amende, à 400 francs de dommages-intérêts et à tous les frais de justice.

—o—

Dietikon (Zurich)

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES

Dans les environs de Dietikon, alors qu'on procédait à des travaux, des ouvriers ont mis au jour une tombe datant de l'âge de la pierre. C'était la dernière demeure d'un enfant que les experts font remonter à 4 ou 500 ans avant J.-C. La tombe contenait des anneaux de bronze, une épingle, un bracelet et divers bijoux en bronze, une perle d'ambre jaune et quatre anneaux pour les jambes. Dans la même région, on avait trouvé autrefois plusieurs tombes semblabes.

—o—

Genève

UNE AUTO SANS PILOTE TOMBE DANS L'ARVE

Lundi matin, vers 8 heures, M. Walter Dolder, chef de l'Office vétérinaire cantonal, 25, quai du Mont-Blanc, s'était rendu à l'Institut d'Hygiène, quai de l'Ecole de Médecine, et avait garé sa voiture au bord de l'Arve, comme il le fait habituellement.

Mais, tout à coup, le véhicule — un dernier modèle que M. Dolder possédait depuis quelques mois seulement — se mit en marche tout doucement pour ensuite, à la faveur de la pente, aller choir dans l'Arve que ne protège à cet endroit aucune barrière.

On s'empressa aussitôt d'alerter les sapeurs du Poste Permanent, la Voirie, un garagiste, les gendarmes du Poste de l'Ecole de Médecine et ceux de la brigade de la circulation pour retirer la voiture presque entièrement immergée, seule la partie supérieure du toit apparaissant à la surface de l'eau. Un nombreux public a suivi cette délicate opération de sauvetage, cependant qu'une enquête établira la raison pour laquelle le véhicule s'est mis en mouvement de lui-même.

—o—

La vie politique

LES PARTIS SE PRONONCENT SUR LE PROCHAIN VOTE FEDERAL DES 28 ET 29 JANVIER

Le comité central du parti conservateur populaire du canton de Schwytz a décidé à une forte majorité de laisser à ses membres toute liberté de vote pour le prochain scrutin sur le projet d'arrêté fédéral « prorogeant et modifiant les mesures destinées à encourager la construction de maisons d'habitation ».

Il a en outre décidé, à l'unanimité, de revendiquer le siège vacant au Conseil des Etats depuis le décès de M. Gwerder.

•

Le Congrès du parti radical-démocratique d'Argovie a décidé à une forte majorité, après une discussion approfondie, de recommander le rejet du projet d'arrêté fédéral « prorogeant et moodifiant les mesures destinées à encourager la construction de maisons d'habitation ».

*

Le comité et la conférence des présidents du parti chrétien-social du canton de Schwytz, réunis à Goldau, ont décidé de recommander la loi sur le subventionnement à la construction des logements.

—o—

La vie politique

LES PARTIS SE PRONONCENT SUR LE PROCHAIN VOTE FEDERAL DES 28 ET 29 JANVIER

Le comité central du parti conservateur populaire du canton de Schwytz a décidé à une forte majorité de laisser à ses membres toute liberté de vote pour le prochain scrutin sur le projet d'arrêté fédéral « prorogeant et modifiant les mesures destinées à encourager la construction de maisons d'habitation ».

Il a en outre décidé, à l'unanimité, de revendiquer le siège vacant au Conseil des Etats depuis le décès de M. Gwerder.

•

Le Congrès du parti radical-démocratique d'Argovie a décidé à une forte majorité, après une discussion approfondie, de recommander le rejet du projet d'arrêté fédéral « prorogeant et moodifiant les mesures destinées à encourager la construction de maisons d'habitation ».

*

Le comité et la conférence des présidents du parti chrétien-social du canton de Schwytz, réunis à Goldau, ont décidé de recommander la loi sur le subventionnement à la construction des logements.

—o—

La population du canton de Neuchâtel

A fin décembre 1949, la population du canton de Neuchâtel s'élevait à 127,277 habitants, soit 734 de moins que l'année précédente à pareille époque.

—o—

La population de Zurich

Au cours de l'année 1949, la population de la ville de Zurich s'est accrue de 2336 âmes. Elle était de 385,276 personnes, contre 382,940 à fin 1948.

—o—

Gergun (Grisons)

UN JEUNE ET HEROIQUE SAUVETEUR

A Bergun, un bambin de 3 ans est tombé du pont de l'Albula, d'une hauteur de 10 mètres, dans la rivière. Un autre garçon un peu plus âgé est parvenu, malgré une épaisse neige et au péril de sa vie, à ramener le bambin sur le rivage. Le petit n'a pas de blessures graves.

—o—

Près de Payerne

DEUX GARÇONNETS HAPPES PAR UNE MOTO

Dimanche matin, un groupe d'enfants de Léchelles (canton de Fribourg), qui se rendait à la messe au village voisin de Chandon, fut surpris par une motocyclette qui arrivait à vive allure.

Deux de ces enfants furent atteints par la machine et violemment projetés à terre. Tandis que le petit Cuénet, âgé de 8 ans, s'en tirait avec le nez cassé et diverses contusions au visage, le petit Martial, du même âge, fils de M. Grancis Michel, garde forestier, fut relevé avec une fracture ouverte de la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins du Dr Lincio, de

Les cours de répétition en 1950

Le Département militaire fédéral vient de publier la mise sur pied pour les cours de répétition et les cours de complément en 1950. L'affiche éditée à cet effet est placardée aux lieux d'affichage officiels des communes et des gares où les hommes feront bien de la consulter, d'autant plus qu'elle tient lieu de convocation. Les hommes astreints au service recevront cependant une carte-ordre de marche individuelle mentionnant le lieu et l'heure d'entrée en service. Les militaires astreints à un cours qui, 15 jours avant l'entrée au service n'auront pas encore reçu d'ordre de marche, l'annonceront à leur commandant. Ci-dessous nous donnons les dates des cours intéressant les troupes romandes.

EM SUPERIEURS

1. Div. EM, Cp. EM du 21. 8. au 9. 9. 2 Div. EM, Cp. EM 23. 10. au 11. 11. 3. Div. Stab, Stabskp. 2. 10. au 21. 10. Br. mont. 10 EM, Cp. EM 8. 5. au 27.5.

INFANTERIE

Inf. Rgt. 1. du 23. 10. au 11. 11. Rgt. inf. 2, 3 EM, 21. 8. au 9. 9. Rgt. inf. 4 EM, 1. 5. au 20. 5. Rgt. inf. mont. 5, 6 EM, 8. 5. au 9. 9. Rgt. inf. 8 EM, 13. 3. au 1. 4. Fgt inf. 9 EM, 21. 8. au 9. 9.

Bataillons de carabiniers et de fusiliers. — Bat. car. 1, du 21. 8. au 9. 9. Bat. car. 2 (III/2) 13. 3. au 1. 4. Cp. car. III/2, 8. 5. au 27. 5. Bat. car. mont. 9, 9. 10 au 28 10. Bat. fus. 1, 2, 3, 1. 5. au 20. 5. Bat. fus. 4, 5, 21. 8. au 9. 9. Bat. fus. mont. 6, 8. 5 au 27. 5. Bat. fus. mont. 7. Bat. fus. mont. 8, 9, 8. 5. au 27. 5. Bat. fus. 10, 21. 8. au 9. 9. Bat. fus. mont. 11, 12, 8. 5. au 27. 5. Bat. fus. 13, bat fus. mont. 14, 15, 16, 21. 8. au 9. 9. Bat. fus. 18, 19, 13. 3. au 1. 4. Bat. fus. 21, 22, 21. 8. au 9. 9. Bat. fus. 24, 21. 8. au 9. 9. Br. L. 1. EM, Cp. EM, 21. 8. au 9. 9.

TROUPES LEGERES

Groupes de dragons. — Gr. drag. 1 EM, 21. 8. au 9. 9. Gr. drag. 2 EM, 23. 10. au 11. 11. Esc. drag. 1, 2, 3, 21. 8. au 9. 9. Esc. drag. 4, 5, 6, 23. 10. au 11. 11.

Cyclistes. — Rgt. cyc. 4 EM, 21. 8. au 9. 9. Bat. cyc. 1, 2, 21. 8. au 9. 9.

Troupes légères motorisées. — Rgt. mot. drag. 1. EM, Esc. EM, du 21. 8. au 5. 9. Ttmot. drag. 12, 13, du 21. 8. au 9. 9. Bat. motoc. 31, du 21. 8 au 9. 9. Esc. mot. expl. 31, du 21. 8. au 9. 9. Esc. mot. expl. 32, du 13. 3. au 1. 4. Esc. mot. expl. 40, du 8. 5. au 27. 5. Cp. can. ach. 1, du 21. 8. au 9. 9. C. can. ac. 9, du 13. 3. au 1. 4.

ARTILLERIE

Art. camp. et obusiers. — Rgt. art. camp. 1 EM, du 21 oût au 9 septembre ; Rgt. art. camp. 2 EM, du 23 octobre au 11 novembre ; Gr. ob. 1 et 2 EM, Bttr. EM, du 21 août au 9 septembre ; Gr. art. camp. 3, EM, Bttr. EM, du 8 au 27 mai ; Gr. ob. 5 EM, du 23 octobre au 11 novembre ; Gr. art. camp. 6, EM, Bttr. EM, du 30 octobre au 18 novembre ; Bttr. ob. 1, 2, 3, 4, 5, et 6, du 21 août au 9 septembre ; Bttr. ob. 7, 8 et 9, du 23 octobre au 11 novembre ; Bttr. camp. 10, 11, 12, du 30 octobre au 18 novembre ; Bttr. camp. 13, 14, 15, du 8 au 27 mai.

Canons. — Gr. can. 29, E. M., Battr. E. M., du 21 août au 9 septembre ; Bttr. can. 81, 82, du 21 août au 9 septembre ; Bttr. can. 83, du 20 février au 11 mars.

Canons de montagne. — Gr. can. mont. 26 E. M. Bttr. E. M., du 8 au 27 mai ; Gr. can. mont. 33 E. M., Bttr. E. M., du 8 au 27 mai ; Bttr. can. mont. 75, 76, 91, 151, 152, 153, du 8 au 27 mai.

Canons lourds. — Rgt. can. ld. 12 E. M., du 21 août au 9 septembre ; Gr. can. ld. 1 E. M. Bttr. E. M., du 21 août au 9 septembre ; Gr. can. ld. 2 E. M. Bttr. E. M., du 23 octobre au 11 novembre ; Gr. can. ld 11 E. M. Bttr. E. M., du 8 au 27 mai ; Gr. can. ld. 13 et 14 Bttr. E. M., du 21 août au 9 septembre ; Bttr. can. ld 101, 102, du 21 août au 9 septembre ; Bttr. can. ld. 103, 104, du 23 octobre au 11 novembre ; Bttr. can. ld. 121, 122, 123, du 8 au 27 mai ; Bttr. can. ld. 126, 127, 128, 19, du 21 août au 9 septembre ; Bttr. can. ld. 202, du 23 octobre au 11 novembre ; Bttr. can. ld. 202, du 23 octobre au 11 novembre ; Bttr. can. ld. 213, 214, du 21 août au 9 septembre.

Obusiers lourds. — Rgt. ob. ld. 26 E. M., du 13 mars au 1er avril ; Gr. ob. ld 51, 52 E. M. Battr. E. M., du 13 mars au 1er avril ; Bttr. ob. ld 181, 182, 183, 184, 85, 86, du 13 mars au 1er avril.

Lance-mines lourds. — Bttr. lm. ld 1, du 21 août au 9 septembre ; Bttr. lm. ld 2, du 23 octobre au 11 novembre.

Artillerie de forteresse. — Rgt art. fort. 21 E. M., du 1er au 20 mai ; Gr. art. fort. 1 E. M., du 21 août au 9 septembre ; Gr. art. fort. 2 et 3 E. M., du 17 avril au 6 mai ; Gr. art. fort. 4 E. M., du 21 août au 9 septembre ; Gr. art. fort. 8 E. M., du 1er au 20 mai ; Cp. art. fort. 1, 2, 3, du 21 août au 9 septembre ; Cp. art. fort. 4, 5, 6, 7, 8, du 17 avril au 6 mai ; Cp. art. fort. 9, du 21 août au 9 septembre ; Cp. art. fort. 10, du 17 avril au 6 mai ; Cp. art. fort. 19, 20, 21, du 27 février au 18 mars ; Cp. art. fort. 22, du 9 au 28 octobre ; Cp. art. fort. 22, du 9 au 28 octobre ; Cp. art. fort. 4, du 28 août au 16 septembre ; Cp. art. fort. 61, du 21 août au 9 septembre ; Cp. art. fort. 62, 63, du 17 avril au 6 mai ; Cp. art. fort. 64, du 21 août au 9 septembre ; Cp. art. fort. 65, du 17 avril au 6 mai ; Cp. art. fort. 66, 67, 68, 71, 72, du 1er au 20 mai ; Cp. art. fort. 91, du 21 août au 9 septembre ; Cp. art. fort. 93, du 21 août au 9 septembre.

GENIE

Bat. sap. 1 du 21. 8. au 9. 9. Bat. sap. 2 du 23. 10. au 11. 11. Cp. mot. L. sap. 1 du 21. 8. au 9. 8. Bat. pont.-Pont. Bat. 1 du 12. 6 au 1. 7. Cp. canots-mot. 1 du 17. 4. au 6. 5.

TROUPES DE SUBSISTANCES

Gr. subs. 1 du 21. 8. au 9. 9. Gr subs. 2 du 23, 10. au 11. 11. Gr. subs. 10 EM du 8. 5. au 27. 5. Cp. subs. 9, 10 du 8. 5. au 27. 5. Cp. subs. 15 du 13. 3. au 1. 4 Cp. boul. 1 du 21. 8. au 9. 9. Cp. boul. 2 du 23. 10. au 11. 11. Dét. mot. subs. 31 du 21. 8. au 9. 9.

TROUPES DU TRAIN

Gr. tr. mont. 1 du 8. 5. au 27. 5. Gr. tr. mont. 2 du 17. 4. au 6. 5. Gr. tr. mont. 3 du 17. 4. au 6. 5.

COURS FRONTIERE

Br. mont. 10, tous les E. M. Rgt. fr., tous les Bat. fr. fus. mont. et cp. indép., du 8 au 13 mai ; Br. fr. 1, E. M., tous les E. M. Rgt. fr., tous les Bat. fr. fus., du 1 au 6 mai.

Pour toute précision ainsi que pour les cours de répétition des armes spéciales et pour les cours de complément, consulter les affiches.

Radio-Programme

Mardi 17 janvier

SOTTENS. — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Mélodies. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 La Chauve-Souris, Johann Strauss. 13 h. Le bonjour de Jack Rollan. 13 h. 10 Les orchestres en vogue. 13 h. 30 Foklore portugais. 13 h. 50 Violoncelle. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Pile ou face. 18 h. Balades helvétiques, par Francis Bernier. 18 h. 30 Les mains dans les poches, par Jean Peitrequin. 18 h. 35 Contretemps, contrepoints... 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 Demi-Teintes... Un intermède léger. 19 h. 50 Le Forum de Radio-Lausanne, par Roger Nordmann. 20 h. 10 Airs du temps... Emission de chansons. 20 h. 30 Soirée théâtrale : Les enfants d'Edouard, coédie. 22 h. 10 Les nouveaux enregistrements de musique légère. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Piano et violoncelle.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Musiquer écréative. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 10 h. 15 Emission radioscolaire. 10 h. 50 Chants grisons. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Musique populaire américaine. 12 h. 30 Heure. Informations. 12 h. 40 Le Radio-Orchestre. 13 h. 15 Violon et piano. 13 h. 45 Orchestre. 14 h. Musique légère. 16 h. Emission littéraire. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Pour les jeunes. 18 h. 10 Intermezzo. 18 h. 30 Emission pour les écoles professionnelles. 19 h. Le Brunnenhofsextett. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Informations. 20 h. Oeuvres de compositeurs zurichois. 21 h. 10 Un écrivain allemand vous parle de son livre. 21 h. 30 Piano. 22 h. Informations. Heure. 22 h. 05 Chronique sur les arts. 22 h. 30 Revue musicale.

Dehors, la tempête fait rage. Le thermomètre est tombé à zéro. Ah! qu'on est bien chez soi lorsque le mazout *Esso* — dont on s'est approvisionné déjà en automne — dispense dans toute la maison sa chaleur agréable et bienfaisante. *Mais n'oubliez pas de faire remplir votre réservoir assez tôt.*

ESSO STANDARD (SWITZERLAND) ESSO

ESSO-Dépôt Sierre Tél. (027) 5 12 88

Sa.27

DES CUISINIERS FAMEUX RECOMMANDENT...

Les beignets au fromage

Pour 4 personnes, je coupe 330 gr. de fromage d'Emmenthal en tranches carrées que j'assaisonne de paprika et baigne dans du vin blanc. Je mélange ½ livre de farine avec environ 2 décilitres d'eau, 2 décilitres de bière, un peu de sel et 2 cuillerées à soupe d'huile SAIS. La pâte ainsi obtenue reposera environ ½ h., après quoi j'y incorpore la neige de deux blancs d'oeuf. Je saupoudre de farine les tranches de fromage, les plonge dans la pâte et les fais frire 3-4 min. dans un bain de graisse, moitié graisse SAIS, moitié huile SAIS.

Ch. L. Michel

Zunfthaus zur Zimmerleuten, Zurich

SAIS

Faire une bonne cuisine, c'est bien; la faire avec SAIS, c'est mieux!

Laver la vaisselle en la moitié moins de temps!

Mais oui, car SOLO supprime la nécessité d'essuyer. Après avoir lavé la vaisselle dans la mousse SOLO, rincer, laisser sécher et remiser; ou alors laisser sécher sans rincer et polir légèrement avant de remiser. Quelle que soit la méthode utilisée, la vaisselle est hygiéniquement propre et brille d'un éclat merveilleux. — Et SOLO ne laisse pas de cercles crasseux dans la bassine à relaver!

mousse davantage nettoie mieux travaille plus vite

Excellent également pour la lingerie fine et les lainages, pour tous les nettoyages de la cuisine et de la maison, pour tremper et ébouillanter le linge.

Sol. 8 WALZ & ESCHLE S. A. BALE

VELOSOLEX, le cycle à moteur auxiliaire de l'avenir (fabrication suisse), maintient en 1950 le modèle qui, l'an dernier, lui permit de battre tous les records de vente.

Silence - Economie - Qualité

3 facteurs essentiels qui lui vaudront votre préférence

VELOSOLEX ne coûte que Fr. 715.—, vélo et moteur compris

Clovis MEYNET, vélos, Monthey

On cherche pour de suite

PERSONNE

de confiance, capable de tenir seule un ménage de 3 personnes, comme bonne à tout faire.

Ecrire à Publicitas s. chiffre P 1413 S.

On demande une

jeune fille

pour aider au ménage et servir au café. Débutante acceptée.

S'adresser au Nouvelliste sous U. 7208.

Employée de bureau

connaissant parfaitement le français et l'allemand, serait engagée comme secrétaire de direction.

Ecrire sous chiffre P. 401-1 Yv. à Publicitas, Yverdon.

Treuil Ruedin

dernier modèle, à vendre pr cause de cessation d'exploitation. Prix très intéressant.

S'adresser sous chiffre P. 1431 S. Publicitas, Sion.

Pour Saxon

On demande personne pour faire petit ménage. Pas de petits enfants.

S'adresser sous chiffre P. 1437 S. Publicitas, Sion.

FRANCK-AROME

l'âme du bon café

Situation

Faites-vous en une! Gagnez de l'argent en achetant une machine à tricoter circulaire ou rectiligne. Facilités de paiement. Tous renseignements: P. Dagon, S. à r. l., Lausanne. Mauborget 1.

Magasins de denrées coloniales, à Sion, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

1ère VENDEUSE

(gérante). Place stable et très intéressante pour personnes ayant initiative et grande expérience dans la branche.

Faire offres par écrit avec certificats et prétentions de salaire à Case postale 52.162, Sion.

Payerne, le jeune Cuénet a pu regagner le domicile de ses parents. Quant à Martial Michel, il a été transporté à l'Hôpital de Payerne où il a reçu les soins que nécessitait son état.

Nouvelles locales

Quelle noce !

—o—

Il était une fois trois compagnons qui, l'après-midi du samedi, par un soleil de janvier, étaient montés faire du ski dans la région des basses Alpes.

Quels ébats et quel plaisir ! Une neige poudreuse, épaisse, délicieuse ; l'on rit même dans les chutes, lorsqu'on se trouve les pieds en l'air, les lattes croisées, la tête dans la ouate froide.

Ces trois compagnons enivrés de lumière étaient le même soir invités pour une veillée d'amis, d'abord chez Anatole, puis chez Félix ensuite.

Ah ! ces soirées de jeunes gens, on sait où ça se passe. On descend un escalier, on tire une porte qu'on repousse et l'on s'installe, qui sur une poutre, qui sur une caisse, qui sur un montant d'échelle. Dans la pénombre, vaguement se dessinent les lignes elliptiques de la rangée des tonneaux.

— Goûtez-moi ce muscat ! Allons-y pour du fendant ! Humons cette malvoisie !

L'on boit, l'esprit pétille, les langues se délient, les taquineries fusent.... et la nuit s'avance.

— Tiens ! déjà minuit. Comme le temps passe ! Allons chez Félix !

On sort avec bruit. Quelques yolées crèvent le silence. On déambule en trébuchant. On passe sous la fenêtre de « la Julie ».

— Une idée ! Faisons une sérénade à la belle fille. Et des voix montent : « Ferme tes jolis yeux, car les heures sont brèves... »

— Gare ! On voit des fenêtres qui s'allument. Gare les seaux d'eau !

En effet, il arrive parfois que, des étages, descendent sur les noctambules bruyants des douches rafraîchissantes.

La troupe se sauve chez Félix. Là, de nouveau, tourne la ronde du vin. On ne boit plus par plaisir, on boit pour boire : deux litres, trois litres, de quoi noyer l'esprit le mieux attaché.

Mais c'est dimanche ; cinq heures approchent. Vite à la première messe. Le groupe se traîne à l'église, dans un coin sombre évidemment. On s'affale sur le banc ; juste une courte inflexion de tête au moment précis de l'élévation ; on tire le voisin qui se met à ronfler trop bruyamment.

Comme la messe est vite passée pour ces gens aux paupières alourdies !

Plus tard, on dira : la belle journée ! quelle noce ! quelle joyeuse soirée !

Voire ! Les voisins qu'a réveillé le tapage nocturne ont certainement jugé tout autrement. Et cette messe somnolente aura-t-elle une valeur devant l'Eternel ?

Jean d'Arole.

—o—

UN CYCLISTE VAUDOIS TUE PRES DE MONTHEY

Une automobile portant plaques valaisannes, pilotée par M. Georges Borgeaud, qui venait du Pont de Saint-Triphon et se dirigeait sur Monthey, est entré violemment en collision, à la hauteur du transformateur de la S. R. E., non loin de la ligne ferroviaire St-Maurice-Bouveret, avec un cycliste, M. Jacques Leutwyler, âgé de 55 ans, qui regagnait son domicile à Saint-Triphon.

Le cycliste fut traîné sur une dizaine de mètres. Transporté à l'hôpital de Monthey par l'automobiliste qui l'avait renversé, il ne tarda pas à y rendre le dernier soupir. La police a procédé aux constatations et ouvert une enquête pour établir les circonstances de ce grave accident.

—o—

Vex

Le festival des Fanfares conservatrices

—o—

Dans le calendrier des manifestations qui se dérouleront tout le long du printemps prochain, nous nous plaisons à relever le Festival des Fanfares conservatrices qui tiendra ses assises à Vex, le 21 mai.

Nous croyons savoir que l'« Echo des Glaciers », société organisatrice de la fête, travaille dès maintenant avec précision et méthode pour la réussite de cette journée. Elle marquera sans doute d'une façon plus profonde le désir de chacun de servir l'idéal politique qui anime tous les membres de la Fédération conservatrice du Centre.

A cette occasion, on éditera un Livre de fête ; des annonces y seront insérées par de nombreuses Maisons de commerce du pays qui tout en marquant leur sympathie à la Fédération s'attireront par là celle des membres de la grande famille conservatrice valaisanne à qui nous les recommandons vivement.

D'ores et déjà que chacun retienne la date du 21 mai ; avec un régal musical, elle aura une manifestation empreinte de la plus franche cordialité et une belle journée pour le Parti conservateur.

Rédacteur responsable : André Luisier

Dernière heure

Autour de la visite Schuman

M. Adenauer et le problème de la Sarre

—o—

BONN, 16 janvier. (AFP.) — Au sujet de ses entretiens avec M. Robert Schuman, concernant la Sarre, le chancelier Adenauer a défini comme suit devant la presse la position du gouvernement fédéral allemand : « La question de la Sarre, a-t-il dit, n'est pas encore mûre pour un règlement. Ce règlement ne doit commencer que lorsque les rapports franco-allemands seront devenus plus normaux et lorsque l'idée européenne sera devenue plus forte. » Poursuivant sa conférence de presse, le chancelier Adenauer a ensuite déclaré : « Si le gouvernement sarrois actuel, en prenant l'initiative de négocier avec le gouvernement français, vise seulement à obtenir plus de liberté vis-à-vis du gouvernement français, nous ne pouvons rien objecter. Mais si ces négociations avaient pour but de préparer une séparation de la Sarre et l'Allemagne, nous élèverions une aussi vive protestation que contre la fixation par la Russie soviétique de la frontière orientale de l'Allemagne sur la ligne Oder-Neisse » M. Adenauer a ajouté, à propos de l'initiative du gouvernement sarrois, qu'il fallait que s'exprime le désir de la population sarroise elle-même, en sorte que rien de décisif ne peut se produire, en ce qui la concerne, avant le traité de paix. Après avoir affirmé que la république fédérale allemande était juridiquement de légitime propriétaire des mines de la Sarre, le chancelier Adenauer a indiqué qu'il ne pouvait s'imaginer que le sort de ces mines soient décidé en dehors de l'Allemagne. Il a précisé que le droit du gouvernement fédéral était fondé sur la loi fondamentale et a rappelé que les droits alliés occidentaux avaient approuvé fortement cette loi. Le chancelier a conclu ces déclarations sur la Sarre par ces mots : « Au-dessus de toutes ces questions, il y a l'Europe occidentale. Il se peut que pour les dirigeants actuels de la Sarre le problème sarrois soit extrêmement important, mais pour tout bon Européen pour nous Allemands, pour les Français, pour les Anglais, pour les Italiens et les habitants du « Benelux », la question la plus importante est la création de cette Europe. Il ne faut pas de l'évolution dans ce sens souffre du règlement d'une question isolée ».

La « super-tension » franco-polonaise

Varsovie expulse encore 21 Français

—o—

VARSOVIE, 16 janvier. — Le ministre polonais des affaires étrangères a annoncé lundi à l'ambassade de France à Varsovie que 21 ressortissants français qui ont été arrêtés au cours de ces derniers quatre jours ont été expulsés. Un groupe de personnes expulsées serait parti dimanche soir tard dans la nuit ou lundi matin de bonne heure par autocar pour la frontière occidentale. Le dernier groupe sera remis au représentant français de Marienborn, en zone britannique d'Allemagne. Conformément à ce qui a été fait jusqu'à présent les familles des personnes expulsées obtiennent un délai afin qu'elle puissent liquider leurs affaires personnelles en Pologne avant de quitter le pays.

—o—

En Finlande

On vote

HELSINKI, 16 janvier. (AFP.) — A 9 heures, lundi matin ont commencé les opérations électorales pour le choix des 300 grands électeurs qui, le 15 février, désigneront le nouveau président de la république. Environ 2 millions et demi d'électeurs, en majorité des femmes, sont inscrits pour cette consultation dont l'importance politique est grande. On admet généralement en Finlande que les conditions météorologiques auront une influence sur le résultat de cette consultation. Le froid de moins 30 degrés en moyenne qui règne actuellement sur le pays pourra éloigner des urnes une partie de la population rurale disséminée dans les forêts.

—o—

NEGOCIATIONS ANGLO-SUISSES

LONDRES, 16 janvier. (Reuter). — Hier, lundi, se sont ouvertes à Londres, les négociations entre une délégation suisse, sous la direction de M. Schaffner et une délégation britannique sur le nouvel accord de paiement qui doit entrer en vigueur le premier mars 1950.

—o—

Nantes

DRAME DE LA FOLIE

NANTES, 16 janvier. (Ag.) — Un mineur espagnol, pris d'un accès de folie, a grièvement blessé sa femme et une amie de celle-ci à Nantes, puis a jeté par la fenêtre son troisième enfant, un bébé de 8 mois. Par miracle une voisine put l'attrapper au moment où il touchait le sol.

Ce fou, Antoine Martinese, fut finalement abattu par deux gardiens de la paix alertés par les voisins.

—o—

Genève

REBONDISSEMENT DE L'AFFAIRE DES DEUX FRERES KLEIN

GENEVE, 16 janvier. (Ag.) — On se souvient qu'en septembre dernier une automobile dans laquelle avait été dissimulé 70 kg. d'or avait été arrêtée à la frontière suisse, près de Bâle et les trafiquants mis sous les verrous. Trois d'entre eux obtinrent de transiger avec la douane et furent remis en liberté. Les deux autres, les frères Klein, habitant tantôt Bruxelles tantôt Genève, réussissaient à prendre le large alors qu'ils étaient conduits de Lausanne à Genève.

Arrêtés par la suite à Bruxelles, ils furent, eux aussi, relâchés. La « Tribune de Genève » apprend qu'une plainte vient d'être déposée à Genève contre les fugitifs au préjudice des personnes qui avaient été arrêtées lors de la découverte de ce trafic à la frontière et que d'autre part, la douane suisse ne s'opposerait pas au retour à Genève de ces deux trafiquants s'ils payent l'amende de 750,000 francs suisses qui leur a été infligée.

—o—

Après l'arrestation de Berset

UN COMPLICE MIS EN LIEU SUR

GENEVE, 16 janvier. (Ag.) — L'enquête ouverte à la suite de l'arrestation à Genève du nommé Maurice Berset qui avait tenté récemment d'escroquer 25,000 francs dans une banque de Lausanne, vient d'aboutir à l'arrestation d'un complice âgé de 25 ans qui aurait trempé dans la fabrication de faux papiers.

—o—

En pays zougois

TUE SUR LE COUP

ZOUG, 16 janvier. (Ag.) — Sur la route de Baar à Zoug, une automobile a heurté par derrière dimanche soir le cycliste Hanz Rieder, 50 ans, ouvrier de fabrique à Zoug, qui a été tué sur le coup.

—o—

La visite de M. Schuman en Allemagne

Ce qu'en dit la presse allemande

—o—

BONN, 16 janvier. (AFP.) — Les journaux de l'Allemagne occidentale consacrent lundi une place importante au séjour de M. Schuman à Bonn. N'ayant pas paru dimanche, ils publient de nombreux détails sur cette visite.

Sous le titre « Sans l'Allemagne », la « Frankfurter Allgemeine » fait cependant dès aujourd'hui des réserves en ce qui concerne la position de la France sur le problème sarrois, exposé dimanche par M. Schuman. « Nous ne pouvons pas cacher nos doutes vis-à-vis de la thèse française, écrit ce journal. Affirmer que les trois alliés occidentaux ont déjà en principe décidé de l'avenir de la Sarre fait par trop apparaître la supériorité du vainqueur sur le vaincu, pour que l'on puisse y voir le désir de faire de l'Allemagne une partenaire égale en droits de la Fédération européenne ». Le journal souligne cependant, en conclusion, « mais même l'obstacle de la Sarre ne doit pas rester insurmontable ; la volonté de collaboration franco-allemande est en Allemagne très forte ».

De son côté la « Westdeusche Allegemeine Zeitung », de Bochum, dans la Ruhr, écrit notamment : « Il est difficile pour la France de s'habituer au fait que la République fédérale allemande pénètre de nouveau dans la discussion internationale comme partenaire. L'Allemagne a fait l'expérience que, même en s'exprimant prudemment, elle devra être encore pour un temps assez long non pas celle qui pose des revendications, mais celle qui présente des requêtes ». Ce journal aboutit cependant lui aussi à la conclusion que le problème de la Sarre est en réalité une question accessoire. « Ce n'est qu'un point où les intérêts se heurtent, écrit-il. Les points de contact dans l'ensemble sont bien plus nombreux ».

Monthey

† M. RENE MORISOD

Les Montheysans ont appris avec peine la mort de M. René Morisod, retraité des douanes, à Genève.

M. Morisod est décédé subitement dimanche matin, le 15 courant, à son domicile, à l'âge de 70 ans. Il était très connu à Monthey où il ne comptait que des amis. Il passa sa vie à Genève au service de l'administration des douanes. Il laisse le souvenir d'un fonctionnaire intègre et dévoué.

A la famille et à tous les amis qui le pleurent, nous présentons l'hommage de nos sincères condoléances.

—o—

Champéry

DU SOURCIER D'OCCASION AU DEGOUTANT PERSONNAGE

(Corresp.). — A Champéry, des agents de la brigade de St-Maurice ont appréhendé un certain G., d'origine vaudoise, qui se disait sourcier et qui était réclamé par les autorités de son canton pour y subir une peine de longue détention.

*

Dans cette même station, après une enquête qui s'avère « délicate », un commerçant de Genève qui passait son week-end avec deux... adolescents (?) a été interpellé par des agents de la police cantonale et remis au juge instructeur de Monthey qui instruit cette triste affaire.

—o—

DU NOUVEAU AU CONSERVATOIRE

Deux jeunes filles s'étant annoncées pour suivre des cours de harpe, le Conservatoire a décidé d'ouvrir dès le mercredi 18 janvier une classe de cet instrument qui déjà au temps du roi David était le symbole de la poésie sacrée. C'est à Mme Reddi-ti, du Conservatoire royal de Turin que cet enseignement a été confié.

Le deuxième semestre des cours commencera dès le *15 février*. Pour les inscriptions s'adresser au Secrétariat du Conservatoire, ouvert tous les jours de 14 à 17 heures (Tél. 2.25.82).

—o—

AU CARNAVAL DE MONTHEY

Le carosse de Prince Carnaval s'est mis au trot en direction de Monthey, manœuvré par une équipe ardente et pleine de venin. Dans un mois, il passera le Pont de Napoléon et fera son entrée dans sa bonne ville, au milieu des vivats et du rire d'une foule dense et enthousiaste.

De nombreux chars ont déjà été annoncés et nous croyons savoir qu'un effort très grand a été fait pour leur donner un tour humoristique accessible à tous les visiteurs. Non plus seulement des histoires locales, mais des idées puisées dans l'histoire de tous les jours, régionale, nationale et même internationale.

Que dire des bals qui battront leur plein dans tous les établissements de la localité, des concours de masques richement dotés, du mystère, du plaisir, du rire que l'on y trouvera !

Tous à Monthey les 19 et 21 février prochains. Qu'on se le dise.

Kametran.

—o—

St-Maurice

PARTI POUR PURGER UNE PEINE BIEN SEVERE

La police cantonale a exécuté un ordre d'arrêt émanant des autorités vaudoises concernant le chauffeur M., condamné — comme le « Nouvelliste » l'a relaté en son temps — à la suite d'un fâcheux accident survenu au passage sur voies à Villeneuve.

Le jeune homme a été acheminé sur Orbe, lieu où il devra purger sa peine de 6 mois d'emprisonnement.

—o—

Un Valaisan remis aux autorités genevoises

Des agents ont également appréhendé, dans la région de Vernayaz, un sujet valaisan recherché par le chef de la police de Genève. Après avoir été dirigé sur le château de St-Maurice, il a été remis à l'autorité qui le réclamait.

—o—

St-Maurice. — Une sensation...

Laquelle ? A l'Hôtel des Alpes, le 21 janvier 1950, dès 20 h. 30, BAL des garçons bouchers.

—o—

Courses du Martigny-Excursions

Le Col des Gets sur Thonon par le Martigny-Excursions aura lieu le 22 janvier, Fr. 10.— par personne. Places limitées.

Pour tous renseignements, s'adresser au Martigny-Excursions, tél. 6.1071.

Le 22 janvier, les courses de Verbier seront maintenues.

Nouvel arrangement, dîner et car compris, Fr. 7.50 par personne. Départ à 8 h. 15 pour permettre aux skieurs des environs arrivant par le train de 8 heures de prendre part aux courses.

Temps probable jusqu'à mardi soir

Nord des Alpes. — Couvert ou très nuageux. Pluie en plaine, neige en montagne .Vent d'ouest assez fort, diminuant au cours de mardi. Baisse de la température en altitude.

Madame Ulysse MUGNIER, fruits, à Martigny-Bourg, a le chagrin de faire part du décès de sa tante,

Madame Georges DUBOIS

survenue dans sa 77e année, à Martigny-Bourg.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mercredi 18 janvier 1950.

Culte au domicile mortuaire à 13 h. 30.

Départ à 14 heures.

Repose en paix !